

## Mot du **MAIRE**

Epiniacais, Epiniacaises

Ce mandat débuté en 2020 en période Covid, va s'achever dans quelques mois.

Ce temps démocratique fort de renouvellement des conseils municipaux et communautaires se déroulera les 15 et 22 mars prochains. Certains élus repartiront devant les électeurs, de nouveaux volontaires s'engageront et d'autres arrêteront.

Je tiens à remercier les élus qui m'entourent pour leur investissement, pendant ces six dernières années, au service de la commune et de ses habitants.

Je salue également le travail de tous les agents dans les différents services pour mener à bien les projets et la participation active des « forces vives » de notre territoire : acteurs économiques, de l'éducation, la santé, la culture, les bénévoles des associations ...

L'année 2025 a été marquée par des tensions sociales et politiques fortes : l'Assemblée Nationale vient d'approuver de justesse le budget de la sécurité sociale.

La France a aussi commémoré le 10ème anniversaire des attentats de novembre 2015 pour ne pas oublier que notre pays a basculé dans l'horreur.

Le réchauffement climatique se rappelle à nous régulièrement avec un été 2025 qui a été l'un des plus chauds enregistrés dans notre pays.

Dans ce climat instable et anxiogène, notre réaction est souvent le repli sur soi mais ce n'est pas la solution. Au contraire, nous avons aujourd'hui encore plus besoin les uns des autres pour trouver des solutions ensemble, à notre échelle de façon à faire avancer et évoluer notre vie quotidienne.

Je formule le souhait que 2026 soit une année de solidarité, bonheur, joie, ouverture sur le monde, rencontres, espoir pour bien vivre ensemble à Epiniac, mais surtout je souhaite à tous une bonne santé qui permet de relativiser les difficultés de la vie.

Belle et douce année 2026 !

*Sylvie Ramé-Prunaux, Maire*

*Personne ne peut revenir en arrière, mais tout le monde peut aller de l'avant.  
Et demain, quand le soleil se lèvera, il suffira de se répéter :  
« je vais regarder cette journée comme si c'était la première de ma vie. »  
Paulo Coelho*



Oculus église Saint Léonard



Cirque



Tour de Bretagne des véhicules anciens

### SOMMAIRE

Délibérations p.2	Bibliothèque p.22
La vie de notre commune p.9	La vie de notre commune p.23
Notre école p.14	État civil p.28
Événements p.16	Intercommunalité p.29
	Vie associative p.33

### HEURES OUVERTURE MAIRIE

**La mairie est ouverte au public les jours et heures suivants :**  
 - les lundi, mardi, jeudi de 8H30 à 12H30  
 - le mercredi de 9H00 à 12H30  
 - le vendredi de 8H30 à 12H30 et de 14H00 à 17H30

**Vous pouvez prendre rendez-vous avec les élus en dehors des heures d'ouverture au public au 02 99 80 00 34.**

### COORDONNÉES

10, rue de la Mairie - 35120 Epiniac  
 Téléphone : 02 99 80 00 34  
 Courriel : [mairie.epiniac@orange.fr](mailto:mairie.epiniac@orange.fr)  
 Site Internet : [www.epiniac.bzh](http://www.epiniac.bzh)  
 Facebook :

N'hésitez pas à liker et suivre les actualités  
<https://www.facebook.com/Epiniac35120>

### Application Intra-Muros :

Vous pouvez télécharger cette application gratuite de la Communauté de Communes Pays de Dol-Baie du Mont Saint Michel pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services de votre commune et des alentours.

Directeur de la publication : Sylvie Ramé-Prunaux

Mise en page et impression : Imprimerie Doloise

## EXTRAITS DES DELIBERATIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

L'intégralité des compte-rendus est consultable en mairie et sur le site internet de la commune.

### Séance du **21 JANVIER**

#### 1 - Présentation et validation du projet d'AFAGE sur le bassin versant de la retenue de Beaufort

À l'initiative du Conseil départemental, du syndicat de production d'eau potable Eau Du Pays de Saint-Malo et du syndicat des bassins côtiers de Dol, un aménagement foncier à vocation environnementale est envisagé : ce projet a pour but, outre la restructuration des propriétés et exploitations agricoles, de mettre en œuvre des mesures destinées à améliorer la qualité de l'eau sur le bassin versant alimentant la retenue de Beaufort (captage prioritaire).

Sous la maîtrise d'ouvrage du Département, cette opération comporte plusieurs atouts :

- Intervention sur le parcellaire agricole et les continuités écologiques :
  - Optimisation de la taille, de la forme et du sens des parcelles et du positionnement du bocage ;
  - Aménagement du territoire communal, mise en valeur des espaces naturels ruraux ;
  - Eloignement des parcelles à risques de transferts des polluants vers les cours d'eau.
- Garanties réglementaires inscrites dans le code rural (arrêté préfectoral de prescriptions, étude d'impact, ...)
- Travaux connexes permettant notamment d'améliorer la qualité de l'eau (création de talus, de haies, de bandes enherbées ou zones tampons, ...) et les conditions d'exploitation agricole (création de chemins d'accès, déplacement d'entrée de champ, ...).

Le Conseil municipal accepte de diligenter une étude d'aménagement prévue à l'article L.121-1 conformément à l'article L.121-13 du code visé ci-dessus et de constituer une commission inter-communale d'aménagement foncier conformément à l'alinéa 1 de l'article L.121-2 du code rural et de la pêche maritime.

#### 2 - Présentation et validation de la convention de partenariat pour la gestion d'un point de contact «La poste Agence Communale »

Le Conseil municipal décide de renouveler la convention avec la Poste pour une durée de 9 ans, valider les modalités financières garantissant la perception d'une indemnisation forfaitaire de 1 185 € mensuelle, valider les nouvelles modalités organisationnelles de l'agence telles qu'une durée d'ouverture hebdomadaire minimale de 12 heures ainsi qu'une offre de services élargis afin de répondre aux besoins des Epiniacais-es.



#### 3 - Validation du tableau des emplois de la commune à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025

Le Conseil municipal approuve le tableau des effectifs des emplois permanents de la collectivité.

#### 4 - Modification du règlement intérieur de la salle polyvalente concernant la sécurité incendie

Dans le cadre de la visite de sécurité de la salle polyvalente effectuée le 14 janvier dernier, il a été demandé par le SDIS de mettre à jour la convention de cet ERP afin de prévenir – limiter les risques en cas d'incendie.

Le Conseil municipal décide de valider la jauge maximale de 300 personnes pouvant être accueillies dans la salle polyvalente, ainsi que la modification de l'article 5 dans la convention de location afin de préciser les différentes missions de sécurité assurées par la personne désignée par le loueur.

#### 5 - Autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025

Le Conseil municipal autorise Madame le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement nécessaires avant le vote du budget primitif 2025, dans la limite de 278 174,82 €.

#### 6 - Attribution d'une subvention exceptionnelle de 500 € en faveur de l'association la Croix Rouge Française, en solidarité avec les sinistrés de Mayotte

#### 7 - Présentation de devis

Le devis de GESCIME relatif au projet d'informatisation des cimetières de la commune d'Epiniac pour un montant d'acquisition de 6 943,20 € TTC et de 570 € TTC de cotisation annuelle, est retenu.



Le devis de l'entreprise BODET Campanaire concernant la remise en service des cloches, sécurisation et éléments de Paratonnerre de l'église d'Epiniac d'un montant de 3 395,70 €, est retenu.



### Séance du **25 FÉVRIER**

#### 1 - Approbation du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD)

Mme le Maire rappelle au Conseil municipal la délibération n° 2021-05-46 du 25 mai 2021 prescrivant la révision du plan local d'urbanisme (PLU) et définissant les modalités de concertation.

L'article L.151-2 du code de l'urbanisme dispose que les PLU comportent un projet d'aménagement et de développement durable (PADD).

Selon l'article L.151-5 du code de l'urbanisme, ce PADD définit :

Les orientations générales d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.

Les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues pour l'ensemble de l'établissement public de coopération intercommunale ou de la commune.

Il fixe des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain. [...]

Après clôture du débat par Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal prend acte des échanges lors du débat sans vote sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), portant sur la révision du PLU.

#### 2 - Approbation du Compte Financier Unique (CFU) Budget principal « Commune » au titre de 2024

Le Conseil municipal approuve le compte administratif du budget principal « Commune » au titre de l'exercice 2024 arrêté comme suit :

Fonctionnement	
Dépenses	911 348,30 €
Recettes	1 177 339,26 €
<b>Résultats</b>	<b>+ 265 990,96 €</b>

Investissement	
Dépenses	688 868,64 €
Recettes	451 643,78 €
<b>Résultats 2024</b>	<b>- 237 224,86 €</b>
<b>Résultats reportés</b> <i>(année N-1)</i>	<b>556 793,56 €</b>
<b>Résultats cumulés</b>	<b>+ 319 568,70 €</b>

Résultats cumulés Fonctionnement  
+ Investissement : **585 559,66 €**

### 3 - Affectation du résultat 2024 du budget principal «Commune»

Le Conseil municipal décide d'affecter à la section d'investissement du budget primitif « Commune » au titre de l'exercice 2025, sur le compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » l'excédent de fonctionnement constaté au titre de l'exercice 2024, à savoir 265 990,96 €.

### 4 - Approbation du Compte Financier Unique (CFU) budget annexe le Lotissement Courtil de la Fontaine

Le Conseil municipal approuve le compte administratif du budget principal « Commune » au titre de l'exercice 2024 arrêté comme suit :

Fonctionnement	
Dépenses	178 919,67 €
Recettes	137 709,85 €
<b>Résultats 2024</b>	<b>41 209,82 €</b>
<b>Résultats reportés</b> <i>(année N-1)</i>	/
<b>Résultats cumulés</b>	<b>41 209,82 €</b>

Investissement	
Dépenses	102 875,10€
Recettes	0 €
<b>Résultats 2023</b>	<b>- 102 875,10 €</b>
<b>Résultats reportés</b> <i>(année N-1)</i>	<b>102 875,10 €</b>
<b>Résultats cumulés</b>	/

Résultats cumulés Fonctionnement  
+ Investissement : **41 209,82 €**

### 5 - Attributions des subventions communales au titre de l'exercice 2025

Associations	Subventions
ASSP	1 500 €
Arc en Ciel	300 €
UNC	500 €
APEL	1 000 €

Au fil du Temps	200 €
Détente et loisirs	1000 €
Club Des Aînés	400 €
ACCA	500 €
Comité des fêtes	750 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 150 €</b>

### 6 - Participation de la commune au projet de convention de complémentaire santé du Cdg35

Madame le Maire rappelle que les employeurs publics territoriaux doivent contribuer au financement des garanties d'assurance de protection sociale complémentaire auxquelles les agents qu'ils emploient souscrivent pour couvrir :

- **Le risque santé** : frais occasionnés par une maternité, une maladie ou un accident,
- **Le risque prévoyance** : incapacité de travail, invalidité, inaptitude ou de décès.

Le Conseil municipal décide d'intégrer le processus de consultation proposé par le CDG 35 afin de pourvoir le cas échéant bénéficier de la convention de participation à adhésion facultative en matière de santé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

### 7 - Autorisation concernant des reprises de concessions sur le cimetière de Saint Léonard

Madame le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer sur la reprise par la commune des concessions listées, dans le cimetière communal de Saint Léonard, ayant plus de trente ans d'existence et dont l'état d'abandon a été constaté à deux reprises, les 10 mai 2023 et 6 janvier 2025 (date des PV), dans les conditions prévues par l'article R. 2223-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, donnant aux communes la faculté de reprendre les concessions en état d'abandon.



### 8 - Régularisation de chemins communaux au lieu-dit le Breil

Le Conseil municipal décide de régulariser les procédures d'acquisition de parcelles situées au Breil pour un total de 362 ca, régulariser la procédure de vente d'une parcelle de 87 ca, préciser que le prix de vente et d'achat des parcelles est fixé à 1€/m<sup>2</sup>, que l'ensemble des frais d'acquisition (bornage, frais notariés...) est à la charge des acquéreurs.

### 9 - Tarifs des fournitures de voirie 2025

L'entreprise FRANS BONHOMME a été sollicitée et propose les tarifs suivants :

- Tube ECOBOX SN8 ID300 OD350 6M : 78 € TTC
- Tube ECOBOX SN8 ID215 OD250 6M : 85 € TTC
- Tube ECOBOX ID400 OD465 SN8 6M : 153 € TTC
- Grille Plate Capto+ PMR C250 600NF : 178 € TTC
- Grille Plate CAPTO+ PMR C250 500NF : 113 € TTC
- Grille CAPTO+ PMR Concave CC1/CC2 : 94 € TTC
- Grille Concave CAR PMR AV CAD 500 C250 : 110 € TTC
- Grille Concave CAPTO C 250 C600 LR : 163 € TTC

### 10 - Validation de devis

Le devis transmis par l'entreprise BODET concernant le remplacement du coffret électrique sur le clocher de 3 724,60 € HT soit 4 469,52 TTC, est accepté.



Le devis proposé par ARVERT pour le défeutrage croisé, le regarnissage à disque croisé, le décompactage à lames représentent un montant total de 3 179 € HT soit 3 814,80 € TTC et le devis proposé par HORTALIS concernant le plan de fertilisation des 2 terrains de foot de 1 079,60 € HT soit 1 263,70 € TTC, sont retenus.



Le devis concernant une prestation de balayage de la voirie communale (mise à disposition d'une balayeuse avec chauffeur) au titre de 2025 de l'entreprise ENTR'AM pour un montant de 2 616 € HT soit 2 877,60 € TTC, est validé.

## Séance du **25 MARS**

### 1 - Vote des taux de taxes locales 2025

foncier bâti	33,32 %
foncier non bâti	43,81%
taxe d'habitation sur les résidences secondaires et logements vacants	12,29 %

### 2 - Approbation du Budget Primitif de la Commune au titre de 2025

Budget Principal « Commune » 2025		
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 099 143.32 €	1 099 143.32 €
Investissement	1 202 680.66 €	1 202 680.66 €

### 3 - Approbation du Budget Primitif annexe 2025 : Lotissement le Courtil de la Fontaine

Budget Primitif Annexe « Lotissement le Courtil de la Fontaine » 2025		
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	41 209.82 €	41 209.82 €
Investissement	0.00 €	1.0

### 4 - Autorisation concernant la reprise de concessions expirées sur le cimetière Saint Léonard

Le Conseil municipal décide de préciser que les 2 concessions temporaires n°510 et 514 sur le cimetière de Saint Léonard feront l'objet, par arrêté municipal, d'une reprise par la commune puisque expirées, et d'informer les familles qui souhaiteraient faire inhumer les restes mortels dans une nouvelle concession, qu'elles doivent prendre contact avec les services de la mairie pour les formalités à accomplir au plus tard dans les 30 jours après la publication de la présente délibération.

### 5 - Modification de la durée hebdomadaire de travail du poste de l'agent en charge de l'agence postale communale

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal autorise la modification de la durée hebdomadaire du poste en charge de l'agence postale communale de 10h à 12h hebdomadaires.

### 6 - Acceptation de la donation de l'association « Au fil du temps » d'un montant de 40 000 € au titre de la rénovation de l'église Saint Léonard

Madame le Maire rappelle que par courrier en date du 05 septembre 2024, la fondation Daniel LANGLOIS a informé l'association épiniacaise « Au fil du temps » de l'attribution d'une donation de 40 000 € afin de participer à la restauration de l'église Saint Léonard. L'association « au fil du temps » s'est engagée en retour, à reverser l'intégralité de cette donation à la commune d'Epiniac, propriétaire de l'église Saint Léonard en charge des travaux de restauration.

Cette aide permet la poursuite des travaux de la phase 3 de l'église à savoir la restauration du clocher, du baptistère et de la sacristie.



### 7 - Validation de devis

Le devis de l'entreprise Sol Explorer concernant une étude géotechnique de conception (phase projet) pour le projet de réhabilitation de la mairie, d'un montant de 2200 € HT soit 2640 € TTC est retenu.

Les devis de l'entreprise COSTARD concernant l'acquisition et l'installation d'un Columbarium sur le cimetière d'Epiniac de 8 cases pour un montant de 6 473.33 € HT soit 7 768 € TTC, et la reprise de plusieurs concessions (dépose, évacuation des déblais, creusement, exhumation...) pour un montant total de 4 494 € HT soit 5 392,80 € TTC, sont acceptés.



Le devis de l'entreprise ENTR'AM concernant la réalisation de PATA sur la voie communale (point à temps avec chauffeur) pour un montant total de 15 930 € HT soit 19 116 € est validé.

## Séance du **29 AVRIL**

### 1 - Validation de l'avenant pour la rénovation globale de l'éclairage public

Madame le Maire rappelle que la Collectivité a transféré au SDE35 sa compétence éclairage public. Dans ce cadre, elle a sollicité le SDE35, maître d'ouvrage, pour la réalisation de travaux d'éclairage public sur son territoire. Le Conseil municipal valide les nouvelles modalités financières présentées ci-dessus au titre de la convention n°2024-0034 portant réalisation d'une opération d'éclairage public.

DETAILS MODALITES FINANCIERES	Convention initiale	Avenant n°1
1. BASE DE CALCUL DE LA PARTICIPATION	711 833.10 €	167 906.66 €
2. TAUX SDE	80%	80%
3. MODULATION	1.6	1.6
4. MONTANT ESTIME DE LA PARTICIPATION DU SDE35	569 466.48 €	134 325.33 €
5. MONTANT ESTIME DE LA PARTICIPATION DU BENEFICIAIRE H.T.	142 366.62 €	33 581.33 €
6. MONTANT DE SUBVENTION OBTENUE A DATE	0	0
7. MONTANT TOTAL ESTIME DE LA PARTICIPATION DU BENEFICIAIRE	142 366.62 €	33 581.33 €



### 2 - Indemnisation gardiennage de l'Eglise d'Epiniac

Le Conseil Municipal décide de reconduire en 2025 le montant de l'indemnité de gardiennage pour la seule église d'Epiniac à 120,97 €.

### 3 - Présentation de devis

Le devis de l'entreprise SCUTUM pour des extincteurs incendie hors limite d'âge à la suite de la vérification annuelle pour un coût de 3 404,71 € HT soit 4 085,65 € TTC, est voté. Les devis pour la balançoire sur l'aire de jeux des landes de l'entreprise Spme22 (3 975,60 €), et de TBL Transport (1 350 € TTC) sont acceptés.



Le devis de l'entreprise SDU pour un montant de 4 620,36 € HT soit 5 544,43 € TTC pour 2 paires de but est validé.

Les devis de l'entreprise LEBLANC Illuminations concernant la location triennale de 13 suspensions pour un montant annuel de 1 638 € TTC et celui concernant le rachat de 14 décors boucles pour un montant de 812,62 € TTC, sont retenus.

## Séance du 17 MAI

### 1 - Présentation du rapport d'activité éclairage public 2024

Le Conseil municipal prend acte de la présentation du rapport d'activité de l'éclairage public.

### 2 - Mise à jour du règlement du cimetière communal

Le Conseil municipal décide d'actualiser le règlement intérieur du cimetière.

- Article 3 Choix des emplacements-plan : « ajout de la phrase suivante : Une plaque vierge devra obligatoirement être scellée sur la case columbarium dans un délai de 3 mois »
- Article 33 Demande et acte de concession : ajout de la phrase : « Il est impossible de réserver en avance un emplacement dans le cimetière de Saint-Léonard lorsque le solde de places disponibles est inférieur ou égal à 2,
- Article 35 : Renouvellement de concessions : Ajout de la phrase : « Il n'est pas possible de renouveler une concession lorsque celle-ci est échue depuis plus de 10 ans,
- Article 41 : Affectation des cases et des cavurnes : ajout de la phrase : « Il est impossible de réserver en avance une case au columbarium lorsque le solde des places disponibles est inférieur ou égal à 2.

### 3 - Adoption de la nouvelle répartition des sièges au sein du Conseil Communautaire

Le Conseil municipal décide d'adopter la répartition des sièges par accord local suivante :

COMMUNES	POPULATION MUNICIPALE*	ACCORD LOCAL
Dol-de-Bretagne	5 786	8
Pleine-Fougères	1 978	4
Baguer-Pican	1 764	3
Baguer-Morvan	1 697	3
Epiniac	1 423	2
Roz-Landrieux	1 376	2
La Boussac	1 250	2
Saint-Broladre	1 166	2
Cherruex	1 106	2
Mont-Dol	1 076	2
Le Vivier-Sur-Mer	1 062	2
Roz-sur-Couesnon	1 036	2
Trans-la-Forêt	638	1
Sougeal	544	1
Sains	457	1

Saint-Marcan	432	1
Broualan	411	1
Saint-Georges-de-Gréhaigne	377	1
Vieux-Viel	328	1
<b>TOTAL</b>	<b>23 907</b>	<b>41</b>

### 4 - Création d'un poste non permanent pour un accroissement temporaire d'activité

Le Conseil municipal décide d'autoriser la création d'un emploi non permanent au sein du service administratif en vue de faire face à un accroissement temporaire d'activité.

### 5 - Validation de devis

Le devis du SDE35 concernant l'éclairage du stade de foot pour un montant global de 34 037,34 € HT soit 40 844,81 € TTC, est accepté.



Le devis de l'entreprise CARRE Automobile concernant l'acquisition d'un véhicule utilitaire destiné aux services techniques de la commune pour un montant de 10 750 € HT soit 12 900 € TTC, est validé.



## Séance du 17 JUIN

### 1 - Autorisation d'une offre d'achat pour les parcelles AB 339, AB 98, et AB 97 sur la commune d'Epiniac

L'équipe municipale mène depuis 2020 une politique volontariste afin de préserver l'attractivité et le dynamisme de son centre bourg.

Plusieurs grands projets ont ainsi été finalisés avec succès (création du lotissement communal Courtil de la Fontaine, rénovation

importante de plusieurs bâtiments communaux, création du city stade...).

Afin de poursuivre les efforts engagés, Madame le Maire souhaite que la commune se porte acquéreur des parcelles AB 339, AB 98 et AB 97 (rue de Normandie).

Dès lors, les réflexions en cours seront approfondies afin de déterminer le scénario le plus adapté en vue de développer de nouvelles zones d'habitations et de commerces de proximité.

Le Conseil municipal décide d'autoriser la formulation d'une offre d'achat pour les parcelles AB339, AB 98 et AB 97 (rue de Normandie) pour un montant compris entre 84 000 € et 88 000 € (Frais d'Agence Inclus).



### 2 - Avis sur le périmètre délimité des abords (PDA) autour des bâtiments classés monuments historiques de la Commune de Dol de Bretagne

Le Conseil municipal émet un avis favorable en vue de définir un périmètre délimité aux abords du Manoir de Belle-Noë dont l'emplacement géographique est limitrophe entre les communes de Dol de Bretagne et Epiniac.

### 3 - Validation de la convention relative au classement des archives de la commune

Le Conseil municipal autorise la signature de la convention relative au classement des archives de la commune d'Epiniac.

### Question diverse :

Projet de rénovation de la Mairie : Mme le Maire informe le conseil de l'attribution par la sous-préfecture de Saint Malo de la subvention DETR d'un montant de 160 000 €.

## Séance du 8 JUILLET

### 1 - Renouvellement de la convention avec la Brigade verte à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025 pour une durée de 12 mois

Le Conseil municipal décide de renouveler la convention avec la Brigade verte pour une durée de 12 mois à compter du 1er septembre 2025 pour un coût annuel de 4 000 € HT soit 4 800 € TTC.

### 2 - Validation des modalités relatives à la convention avec un éducateur sportif

Le Conseil municipal autorise la négociation de la convention entre la commune et

l'USBM concernant la mise à disposition de l'éducateur sportif à raison de 2 heures pendant les semaines scolaires. Le coût total de cette opération de 1 800 € sera prélevé sur le budget principal 2025.



### 3 - Validation des modalités de la convention relative à l'installation d'une défense incendie au lieu-dit Lannoué

Le Conseil municipal autorise la convention entre la commune et les GAEC de Ker Lannoué et de la Basse Fresnais concernant l'installation d'une réserve incendie souple de 120 m<sup>3</sup> sur la parcelle référencée D1069, précise que le coût d'acquisition de la réserve souple incendie de 120 m<sup>3</sup> et celui de la clôture seront partagés à part égale entre la Commune et les 2 GAEC (Ker Lannoué et Basse Fresnais).



### 4 - Autorisation de cession de chemins communaux

Le Conseil municipal décide d'autoriser les dossiers :

- Dossier PICHONNET Lieu-dit « La Morandais » : conformément à l'avis favorable du commissaire enquêteur Monsieur Michel QUERE en date du 19/05/2024, vente du chemin dit « La Morandais » situé entre les parcelles D79, 995 et 999, moyennant le prix de 1€ par mètre carré, à Madame PICHONNET Isabelle,
- Dossier ERONDEL Lieu-dit « Le Breil » : cession à titre gratuit des chemins à la commune sur les parcelles cadastrées E 1011 et E 1013 de respectivement 45ca et 52 ca,
- Dossier lieu-dit « Le Breil » : cession à titre gratuit de la parcelle E1021 (87 ca) à M et M Vivien HARAND,
- Dossier Lieu-dit « Le Breil » cession à titre gratuit de la parcelle E1014 (1a30ca) à la commune d'Épiniac par M Yannick LEBELTEL,

- Dossier lieu-dit « Le Breil » : cession à titre gratuit de la parcelle E1017 (1a23ca) à la commune par M et Mme Vivien HARAND,
- Dossier lieu-dit « Le Breil » : cession à titre gratuit de la Parcelle E1020 (12m<sup>2</sup>) à la commune par M et Mme Christian VIRLOUP.

Il est précisé que les frais inhérents à cette vente (frais notariaux et autres) sont à la charge exclusive de l'acquéreur y compris pour les cessions à titre gratuit.

### 5 - Validation de devis

Les 2 devis concernant l'acquisition d'un taille haie thermique d'un montant de 580 € HT soit 696.36 € TTC proposé par l'entreprise Jardiman et d'un nettoyeur vapeur, sont retenus.

## Séance du 15 JUILLET



### 1 - Choix des entreprises retenues dans le cadre de la consultation du projet de rénovation de la Mairie

Madame le Maire rappelle au conseil municipal le projet et présente les résultats de l'appel d'offres lancé en juin dernier pour les travaux de rénovation de la mairie. Le montant total est de **922 331,88 € HT**.

- Lot 1 Désamiantage : entreprise ARALIA (Beaucouzé 49) pour un montant de base de 22 325 € HT
- Lot 2 Terrassement : entreprise CF Constructions (Saint Aubin du Cormier 35) pour un montant de base de 230 546,50 € HT.
- Lot 3 Charpente ossature Bois : l'entreprise CEB (La Mézière 35) pour un montant de base de 58 000 € HT.
- Lot 4 Couverture Zinguerie : l'entreprise GAUTIER Couverture (Combourg 35) pour un montant de base de 39 949,76 € HT.
- Lot 5 Menuiseries extérieures : l'entreprise Etablissements MARTIN (Plouasne 22) pour un montant de base de 127 715,39 € HT.
- Lot 6 Menuiseries intérieures : l'entreprise Etablissements MARTIN (Plouasne 22) pour un montant de base de 33 899,87 € HT.
- Lot 7 Platerie isolation : l'entreprise PIKARD (Ploemel 56) pour un montant de base de 139 583,03 € HT.
- Lot 8 Carrelage Faïence : l'entreprise ART SOL (Quévert 22) pour un montant de base de 12 900 € HT.
- Lot 9 Electricité : l'entreprise ATCE (Saint Malo 35) pour un montant de base de 37 456,54 € HT.
- Lot 10 Chauffage VMC Plomberie : l'entreprise CVC Emeraude (Saint Malo 35) pour un montant de base de 122 993,49 € HT.

- Lot 11 Peinture – sols souples : l'entreprise S.M.A.P (Cesson sévigné 35) pour un montant de base de 46 000 € HT.
- Lot 12 Aménagement paysagers : l'entreprise LEMONNIER (Cuguen 35) pour un montant de base de 50 962,30 € HT.

### 2 - Validation de devis

Le devis de l'entreprise COLAS concernant la réfection de la voirie communale pour un montant de 11 712 € HT soit 14 054,40 € TTC est validé.

## Séance du 9 SEPTEMBRE

### 1- Décision modificative n°1 sur le budget primitif 2025 de la Commune.

Le Conseil municipal décide de procéder à une augmentation des crédits de la section d'investissement à hauteur de 800 000 € répartis comme suit :

- **Recettes** : c/1641 : Emprunts en euros : + 800 000 €
- **Dépenses** : c/231 opération : 115 : Travaux Mairie : + 800 000

### 2 - Autorisation d'un emprunt de 800 000 € auprès du Crédit Mutuel de Bretagne au titre du projet de réhabilitation du bâtiment de la Mairie.

Le Conseil municipal autorise Madame le Maire à réaliser, auprès du Crédit Mutuel de Bretagne un emprunt dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Durée du prêt : 20 ans,
- Capital emprunté : 800 000 euros,
- Conditions financières : Livret A (1,7% depuis le 01/08/2025) + 0,50 % soit un taux révisable de 2,20 %,
- Périodicité : trimestrielle
- Amortissement : linéaire
- Base de calcul des intérêts : 30/360
- Commission d'engagement : 0,10 %
- Remboursement anticipé : Possible à chaque date d'échéance : - sans faculté de réemprunter – indemnité forfaitaire correspondant à 3% du capital restant dû – préavis minimum d'un mois.

### 3 - Sollicitation de la subvention régionale du dispositif « bien vivre partout en Bretagne » concernant le projet de réhabilitation de 2 logements et validation du plan de financement prévisionnel de l'opération.

Le Conseil municipal sollicite auprès du Conseil Régional de Bretagne une subvention à hauteur de 26 730 € dans le cadre du programme « Bien vivre partout en Bretagne 2023-2025 » et valide le plan de financement prévisionnel de l'opération joint en annexe.



#### 4 - Cimetière : demande de dérogation exceptionnelle au règlement intérieur concernant une concession de 6m<sup>2</sup>.

Le Conseil municipal refuse la demande de dérogation demandée par courrier en date du 31 juillet 2025 concernant l'acquisition d'un caveau de 6 m<sup>2</sup> sur le cimetière de Saint Léonard en l'absence de foncier disponible sur ce site.

#### 5 - Annule et remplace la délibération n°2025\_07\_40 concernant la cession de parcelles communales.

Le Conseil municipal autorise la vente du chemin communal situé sur les parcelles D79, 995 et 999 au lieu-dit « La Morandais » moyennant le prix de 1€/m<sup>2</sup>, à Madame PICHONNET Isabelle et précise que les frais inhérents à cette vente (frais notariaux et autres) sont à la charge exclusive de l'acquéreur.

#### 6 - Autorisation d'acquisition de 2 parcelles (E1010 et 1013) au lieu dit « Le Breil »

Afin de permettre à l'office notarial David SECHE et Guillaume BORDIER de Dol de Bretagne de procéder aux régularisations nécessaires concernant l'achat par la commune de 2 parcelles appartenant à Monsieur ERONDEL au lieu-dit le Breil sur la Commune d'Epiniac.

Ces 2 parcelles sont cadastrées sous les références E1021 (45 ca) et E 1013 (52 ca).

Madame le Maire précise que cette acquisition se réalise à titre gratuit et les frais afférents à la charge de l'acquéreur, en l'espèce la Commune d'Epiniac.

#### 7 - Validation du Plan Communal de Sauvegarde de la Commune.

Madame le Maire rappelle que le plan communal de sauvegarde apporte une réponse aux situations de crise et regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population. Le Conseil municipal approuve l'actualisation du plan communal de sauvegarde dit PCS à compter du 01/09/2025, prend acte de l'actualisation nécessaire à faire tous les ans et informe que ce PCS a été envoyé pour avis consultatif au SDIS.

#### 8 - Fixation du prix de vente des chaises de la mairie.

Dans le cadre des travaux de réhabilitation de la Mairie, il est nécessaire de déménager les chaises de la salle du Conseil municipal. Le prix de vente des chaises est fixé à 10€ l'unité.



#### 9 - Demande de subvention exceptionnelle de l'école d'Epiniac.

La demande de subvention exceptionnelle de l'école d'Epiniac afin de participer financièrement à la classe découverte des élèves de CP, Ce1, Ce2, Cm1 et Cm2 est présentée. Cette classe découverte se déroulera du 2 au 6 février 2026 au centre CPIE de Brocéliande et aura pour thème : sur la trace des Korrigans, à travers les contes et légendes. Le coût du séjour s'élève à 16 688,40 € pour 76 élèves concernés (220 € / élève). Le Conseil municipal décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 18 € par élève, soit une subvention de 1 368 € afin de participer financièrement à l'activité scolaire classe découverte.

### Séance du 7 OCTOBRE

#### 1- Présentation du rapport d'activité 2024 de la Communauté de communes du Pays de Dol et de la baie du Mont-Saint-Michel.

Le Conseil municipal prend acte de la transmission du rapport annuel d'activités de la Communauté de communes du Pays de Dol et de la baie du Mont-Saint-Michel.

#### 2- Présentation du rapport annuel du syndicat de Landal sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif du service rendu.

Le Conseil municipal prend acte de la présentation du rapport.

#### 3- Présentation et choix du montant de la participation de la commune au titre de la protection sociale de ses agents.

Le Conseil municipal décide d'adhérer à la convention de participation et à son contrat collectif d'assurance associé souscrit par le CDG auprès de MUTAME et PLUS pour le risque « Santé », à effet du 1er janvier 2026 et d'accorder une participation financière de 20€/mois aux fonctionnaires titulaires et stagiaires ainsi qu'aux agents contractuels de droit public et de droit privé de la collectivité ayant adhéré au contrat attaché à la convention de participation portant sur le risque « Santé ».

#### 4-Majoration des plafonds annuels maximaux du RIFSEEP des agents de la commune des groupes C2, C3 et C4.

Le Conseil municipal fixe les nouveaux plafonds annuels maximaux des IFSE des agents communaux comme suit :

GROUPES	INTITULES	ANCIENS MONTANTS ANNUELS			NOUVEAUX MONTANTS		
		MINI	MAXI	PLAFONDS REGLEMENTAIRES	MINI	MAXI	PLAFONDS REGLEMENTAIRES
C2	Responsable de service	1 500 €	6 000 €	10 800 €	1 500 €	7 000 €	10 800 €
C3	Responsable d'activité / adjoint au responsable de service	1 000 €	4 000 €	-	1 000 €	5 000 €	-
C4	Agent opérationnel	816 €	3 000 €	-	816 €	4 000 €	-

### Séance du 4 NOVEMBRE

#### 1- Présentation du rapport annuel du SDE35.

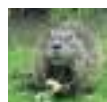
Le Conseil municipal prend acte de la présentation du rapport.

#### 2 - Actualisation des droits de place.

Le Conseil municipal fixe le montant du droit de place relatif au stationnement des véhicules commerçants ambulants à 2 € par passage et par emplacement de 5 mètres linéaires dans les 2 bourgs de la commune, un forfait supplémentaire de 3€ en cas de branchement électrique est demandé.

#### 3 - Actualisation de l'indemnisation des piégeurs.

Le Conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 520 € à la FGDON 35 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 afin d'indemniser les piégeurs intervenant sur la commune.



#### 4 - Subvention de fonctionnement de l'école privée d'Epiniac au titre de l'année scolaire 2025-2026.

Le coût moyen départemental par élève, défini par la Préfecture est de 1 554 € par élève inscrit en maternelle et 493 € par élève inscrit en élémentaire.

En conséquence, l'OGEC d'Epiniac bénéficiera, au titre de l'année scolaire 2025-2026, d'une subvention globale de fonctionnement de 118 276 € contre 114 135 € en 2024-2025.



## 5 - Proposition de gestion de la forêt communale d'Epiniac par l'ONF.

Le Conseil municipal approuve la proposition de gestion de la forêt communale d'Epiniac par l'ONF.



## 6 - Acceptation de la donation de l'association « Au fil du temps » concernant les travaux de rénovation de l'église Saint Léonard.

Par courrier en date du 20 octobre 2025, la fondation LANGLOIS a informé l'association épiniacaise « Au fil du temps » de l'attribution d'une nouvelle donation de 40 000 € afin de finaliser les travaux de restauration de l'église Saint Léonard. Cette nouvelle donation vient s'ajouter à celle déjà versée en septembre 2025 d'égal montant. L'association « au fil du temps » s'est de nouveau engagée, à reverser l'intégralité de cette donation à la commune d'Epiniac, propriétaire de l'église Saint Léonard en charge des travaux de restauration. Cette aide permet la finalisation des travaux de la phase 3 de l'église à savoir la restauration du clocher, du baptistère et de la sacristie.

## 3 - Projet de caution bancaire liée à la restructuration et à la rénovation de l'Ecole Notre Dame du Sacré Cœur.

Le Conseil municipal décide d'accorder sa garantie à l'OGEC de l'école Notre Dame du Sacré Cœur pour l'emprunt d'un montant maximum de 220 000€ contracté auprès du Crédit Mutuel de Bretagne sur une durée de 228 mois, aux conditions prévues dans l'offre de prêt susvisée.

## 4 - Renouvellement de la certification de la gestion forestière durable des forêts.

Le Conseil municipal décide de renouveler son engagement dans la certification de gestion durable des forêts PEFC pendant 5 ans, pour l'ensemble des surfaces forestières que la commune d'Epiniac possède en région Bretagne. Ce qui permettra de :

- Valoriser les bois de la commune lors des ventes
- Accéder aux aides publiques en lien avec la forêt
- Bénéficier d'une meilleure visibilité de la bonne gestion mise en œuvre en forêt
- Participer à une démarche de filière en permettant à nos entreprises locales d'être plus compétitives

## 5 - Contrat entretien de l'orgue de l'Eglise Saint-Pierre.

Le Conseil municipal approuve le principe de conclure un contrat d'entretien de l'orgue communal avec l'Atelier de Fabrication d'Orgue pour une durée d'un an, reconductible trois fois à compter de la date de notification pour un montant annuel du contrat fixé à 576 € TTC.

## 6 - Annule et remplace la délibération n°2025-10-54 Présentation et choix du dispositif de protection sociale des agents communaux.

Le Conseil municipal décide d'adhérer à la convention de participation et à son contrat collectif d'assurance associé souscrit par le CDG auprès de MUTAME et PLUS pour le risque « Santé ». Une participation financière aux fonctionnaires titulaires et stagiaires ainsi qu'aux agents contractuels de droit public et de droit privé de la collectivité ayant adhéré au contrat attaché à la convention de participation portant sur le risque « Santé » sera accordée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

## 7 - Présentation d'un devis.

Le devis de l'entreprise Atelier Couet concernant la restauration du confessionnal de l'Eglise de St Léonard pour un montant de 11 232 € HT soit 13 478,40 € TTC, est retenu.



## Séance du 9 DÉCEMBRE

### 1 - Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service des Eaux de Beaufort.

Le Conseil municipal prend acte de la présentation du rapport qui est mis à disposition du public aux horaires d'ouverture de la mairie.

### 2 - Action « ensemble pour la biodiversité » Contrat nature trame verte et bleue.

Le Conseil municipal approuve le projet « Ensemble pour la biodiversité » en partenariat entre les trois communes de Dol-de-Bretagne, Baguer-Pican et Epiniac suivant une convention de partenariat à co-rédiger sur la base de la convention issue de l'Atlas Biodiversité et avec le nouveau plan de financement.



## Forêt communale



En 2024, la Mairie d'Épiniac avait sollicité bénévoles et chasseurs pour débarrasser la forêt des protections plastiques posées depuis des années autour des arbres, et devenues inutiles et polluantes. En une matinée, plusieurs centaines avaient été récupérées.

Cependant certaines parcelles étant inaccessibles et par manque de temps, tous les sites n'avaient pu être visités. Afin de terminer cette action, une prochaine matinée sera organisée début 2026 et c'est pourquoi la municipalité fait de nouveau appel aux habitants pour aider à faire de la forêt un espace privilégié pour la faune et la biodiversité, ainsi qu'un lieu de promenade agréable.



L'espace jeux des Landes inauguré en 2024, s'agrandit avec l'installation de nouveaux jeux : balançoire et jeux à destination des plus petits...

## Cimetières

À St Léonard, l'opération de reprise de concessions a pris fin en juin dernier permettant de proposer sept emplacements disponibles pour de futures sépultures. La fin prochaine de la restauration de l'église permettra de redonner au cimetière sa quiétude et de réparer les quelques dommages occasionnés par les travaux.

À Épiniac, un nouveau columbarium proposant 6 cases pouvant accueillir chacune 3 urnes funéraires a été posé en Juin dernier.

L'entretien des cimetières est une charge de travail importante pour les employés communaux ; cependant il est de notre devoir à tous de veiller au bon état des sépultures de nos défunts, afin que chaque visiteur trouve dans cet espace, la sérénité qui convient.

Pour rappel, l'utilisation d'eau de javel est interdite dans les cimetières.

### NOUVEAU

Vous souhaitez localiser une concession ou retrouver la fiche d'un défunt ? Le nouveau logiciel de gestion du cimetière est consultable en ligne, sur le site internet de la commune ou en cliquant sur ce lien :

<https://cimetiere.gescime.com/epiniac-cimetiere-35123>



## Travaux église de Saint Léonard en 2025

Les travaux de l'église de Saint Léonard se sont poursuivis tout au long de l'année 2025.

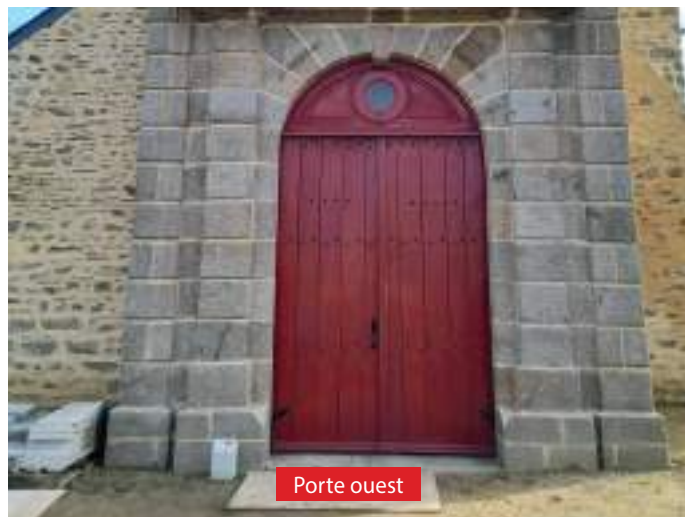
En janvier, l'échafaudage parapluie qui protégeait la nef a été démonté et les travaux prévus en phase 2 ont été finalisés.

La phase 3 a démarré et le montage de l'échafaudage du clocher a été réalisé par l'entreprise SMS. Cette dernière phase concernait la remise en état du clocher, très dégradé à l'intérieur et à l'extérieur.

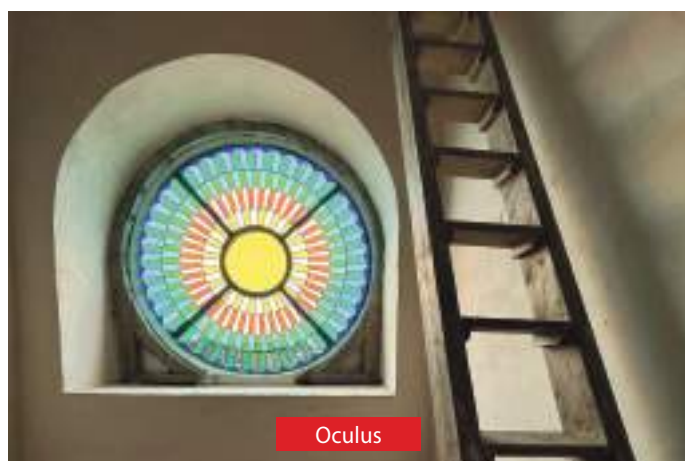
Pour l'extérieur, la présence de l'échafaudage a permis de découvrir que la charpente de la partie inférieure de la toiture du clocher était en très mauvais état. Il a fallu la reprendre sur environ 2 mètres de hauteur sur les 4 faces du clocher.

Les joints sur l'ensemble du clocher ont été refaits à la chaux, la couleur réalisée a été retenue après de longs essais et en tenant compte du fait que dans la durée, la couleur actuelle va fortement s'éclaircir.

A l'intérieur du clocher, le beffroi (structure en bois qui porte les 3 cloches et qui absorbe les vibrations provoquées par leurs balancements afin de ne pas les transmettre au clocher) a dû être soulevé pour mettre en place le système d'amortissement nécessaire. Le plancher de la chambre des cloches a également été consolidé car il doit supporter la chute accidentelle d'une cloche. Le coffret électrique des cloches a été entièrement remis aux normes de sécurité et positionné dans la chambre des cloches.



Porte ouest



Oculus

Dans la tribune, le parquet a été changé car il était dangereux et les enduits des murs partiellement refaits. C'est au niveau de la tribune que se trouvait l'oculus, totalement dégradé. L'entreprise Helmbold, retenue pour la remise en état de tous les vitraux de l'église, a créé ce nouveau vitrail après de multiples propositions et une visite très intéressante dans leur atelier de conception.

Enfin la chape en ciment de l'entrée porche a été remplacée par un dallage. Le baptistère avait été très dégradé par des infiltrations au niveau de la toiture. Il a été restauré et le sol recouvert de tomettes. La grande porte d'entrée et la porte ouest ont été rénovées et repeintes.

Le confessionnal classé, de la seconde moitié du 18<sup>ème</sup> siècle, a nécessité une remise en état validée par la DRAC qui devrait accorder une subvention.

Enfin dans la sacristie, le parquet très endommagé a été repris ainsi que les meubles qui avaient été déstabilisés. Les enduits sur les murs très humides ont été refaits après un traitement parasitaire.

Ces travaux supplémentaires, dont une partie non identifiée lors du diagnostic, ont été rendus possibles grâce à la générosité des donateurs de la Fondation du Patrimoine avec une somme importante de 32.000€ mais aussi grâce à l'attribution par la Fondation Langlois de 40.000€ en 2024 et de 40.000€ en 2025 pour cette belle restauration.

**La fin des travaux est proche, on espère fin Février 2026. Les bénévoles seront bienvenus pour la mise en place du mobilier qui a été déplacé pendant la durée des travaux.**



Sacristie



Nef



Clocher



Fonts baptismaux



Baldaqin



Voûte

## Rénovation de la Mairie

La vétusté très importante du bâtiment mairie et son manque de fonctionnalité ont amené le Conseil Municipal à envisager une rénovation afin d'améliorer les conditions d'accueil des administrés et des agents.

Une fissure importante était apparue sur la façade, les locaux n'avaient aucune isolation d'où des coûts importants de chauffage et le secrétariat n'était pas fonctionnel, avec un hall trop grand et un manque de confidentialité à l'accueil, des locaux qui n'étaient plus aux normes, où les infiltrations d'eau provoquaient des coupures électriques.

Un des objectifs est la rénovation énergétique, la mise aux normes de cet établissement recevant du public mais également, le regroupement des services publics au rez-de-chaussée avec l'intégration de l'Agence postale, ainsi qu'un bureau pouvant accueillir des permanences de services extérieurs : assistante sociale, emploi, logement ... et une salle d'archives.

L'ancienne salle du conseil regroupera l'accueil, le secrétariat général, une petite salle de réunion et le bureau du maire. Une extension au nord de la parcelle accueillera la salle du conseil et des cérémonies.

Le second objectif est de proposer une offre de logements à l'étage. Les appartements qui étaient très dégradés et mal isolés vont également être totalement refaits pour réaliser deux appartements T3 destinés à la location. L'entrée de ces appartements sera indépendante de la mairie.

Après un diagnostic réalisé en 2023, un appel d'offres maîtrise d'œuvre a été lancé en 2024 et le cabinet Céleste architecture a été retenu.

Le permis de construire a été déposé, l'appel d'offres travaux a été réalisé au mois de mai 2025 et les 12 lots ont été fructueux.

La première étape a été le déménagement de la mairie vers la Maison des associations réalisé début septembre par les agents mais aussi grâce aux bénévoles et aux élus. Merci à eux.

La première réunion de chantier a eu lieu le 6 octobre 2025, la durée prévisionnelle des travaux est de 18 mois.

L'entreprise de désamiantage est intervenue en premier pour dépolluer l'ensemble du site afin d'assurer la sécurité des travailleurs au niveau de l'amiante et du plomb.

La démolition de la poste et du préau a démarré rapidement afin de réaliser les fondations de l'extension. A l'intérieur du bâtiment toutes les cloisons ont été déposées pour réaliser la nouvelle implantation des locaux et isoler correctement tous les murs extérieurs.

Le chauffage de l'intégralité du bâtiment (mairie et appartements) sera réalisé par une chaudière à pellets située dans la cave. Les eaux de pluie seront récupérées pour alimenter les WC de la mairie. L'ensemble des locaux et des extérieurs répond aux exigences PMR (personnes à mobilité réduite).

L'éclairage public va être revu pour obtenir un éclairage confortable des extérieurs et des parkings de la place de la Mairie.



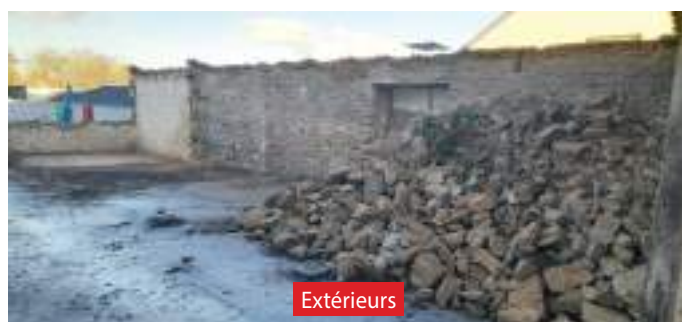
Appartement



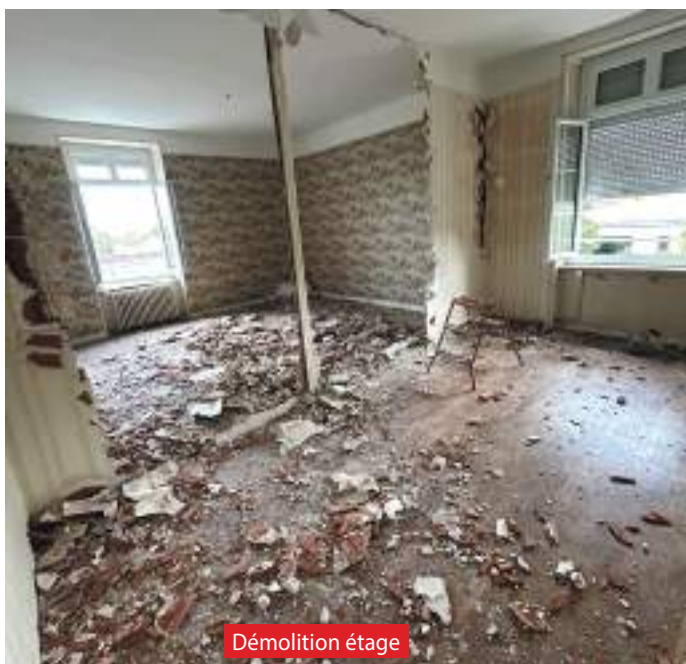
Plancher



Secrétariat



Extérieurs



Démolition étage

## CCAS : centre communal d'action sociale

Le CCAS a organisé, comme chaque année, le repas des aînés, celui-ci préparé par M. Délépine, traiteur à Roz sur Couesnon, a réuni, le 18 octobre 96 convives et l'animateur, Manivel'Swing, muni de son orgue de Barbarie, a su créer une ambiance très conviviale.

Les doyens de cette assemblée : Mme Madeleine Gringoire, 95 ans et M. Roger Hervé, 92 ans, ont été mis à l'honneur et ont reçu respectivement des fleurs et un colis gourmand.

Pour clôturer l'année, les personnes, de plus de 80 ans, qui ne sont pas venues au repas, ont reçu un colis proposé par Côté Vignoble pour les couples, Les paniers du Ruisseau pour les individuels et la Pharmacie du Centre pour les résidents des maisons de retraite.

Le CCAS est à votre écoute pour vous orienter dans vos démarches auprès des organismes sociaux : Agéclic, assistante sociale, adaptation du logement etc... Vous trouverez à la mairie une liste des coordonnées de tous ces services.



### Des centenaires à l'honneur :

En mai dernier, quelques membres du CCAS se sont rendus à la Résidence de l'Abbaye pour fêter les 100 ans de Mme Bernier, qui a longtemps vécu dans le bourg d'Épiniac.

Le 11 décembre, Mme Marie Bertrand, toujours vive avec un regard malicieux, a fêté ses 104 ans, un bel exemple de longévité !

Dans le cadre de ses actions sociales, le CCAS a organisé, le 6 octobre, en partenariat avec l'Agéclic et la Carsat, une journée sur le thème du deuil, qui a réuni pas moins de 150 personnes. Les participants ont pu poser leurs questions aux caisses de retraites, à un notaire et autres acteurs sociaux présents sur 14 stands.

L'après midi un spectacle de musiques et contes a clôturé agréablement cette journée.

### En 2025, le CCAS a versé 2000€ de subventions :

- 1200€ à l'ADMR (aide à domicile en milieu rural),
- 300€ à Alcool Assistance,
- 200€ à Camadol,
- 150€ à Entraide de la Baie (épicerie solidaire)
- 150€ à Solidarité Pays de Dol (banque alimentaire)

## École Notre-Dame du Sacré-Cœur

### Année scolaire 2024/2025.

**Le cirque à l'école :** Cette année, tous les élèves de l'école, de la TPS au CM2, ont découvert les arts du cirque tout au long de l'année en classe. L'apothéose de cette année circassienne fut la présence, pendant deux semaines à Epiniac, de la troupe du Cirque Français. Les élèves ont bénéficié d'une semaine d'ateliers cirque, sous le chapiteau, avec une séance le matin, et une séance l'après-midi. Chacun des élèves a pu choisir, après avoir exploré tous les ateliers, celui de son choix pour s'entraîner. A la fin de la semaine d'entraînement, les élèves ont présenté leurs numéros de cirque, sous les yeux ébahis de leurs parents, famille et amis venus remplir le chapiteau. Les deux représentations ont affiché complet ! Ce fut une expérience enrichissante, tous les élèves ont donné le meilleur d'eux-mêmes et se sont dépassés. Nous en garderons tous de magnifiques souvenirs.



**Passeurs de mémoire :** Les élèves de CM ont participé avec le collège St Magloire de Dol, au projet passeurs de mémoire. Ce projet mené tout au long de l'année, s'est conclu par une journée de visite en Normandie à Colleville et au musée d'Utah Beach.



**Exploration du monde du vivant :** Toutes les classes de l'école ont eu la chance d'accueillir quelques semaines un aquarium avec un poisson combattant. Les petits et les grands ont pu étudier l'écosystème de l'aquarium et les particularités de cet être vivant.

**Kermesse** : Comme chaque année, la Kermesse de l'école a réuni petits et grands autour d'un spectacle, sur le thème du cirque bien sûr !

Un grand MERCI aux association APEL et OGEC, à tous les parents bénévoles, ainsi qu'à la mairie pour leur soutien et leurs actions en faveur des élèves !



**L'équipe de l'école Notre Dame du Sacré Coeur EPINIAC**  
 eco35nd-sacre-coeur.epiniac@e-c.bzh

Année scolaire 2025-2026

 Floriane COUILLET Cheffe d'établissement TPS PS MS Lundi, jeudi, vendredi	 Charlotte BERANGER TPS PS MS Mardi	 Emmanuelle FAISANT ASEM TPS PS MS GARDERIE
 Agnès LEGENDRE MS GS	 Francine LEMOIX ASEM MS GS GARDERIE	 Pascal FAUVEAU CP CE1 Lundi Mardi
 Marie DUTREIL CE1 CE2	 Margolaine ABRAHAM CM1 CM2	 Marlène MACÉ CP CE1 jeudi vendredi
 Céline BOURGEOULT Étude Garçons	 Cyrielle DENDUAL AESH	 Anne-Cécile JOURDAIN AESH

Ecole Notre Dame du Sacré Coeur  
 EPINIAC

**RENTREE 2026  
 INSCRIPTIONS OUVERTES**

Venez découvrir notre école!  
 Rendez-vous d'inscription individuel  
 et visite de l'école.

Contact:  
 Floriane COUILLET  
 Cheffe d'établissement  
 eco35nd-sacre-coeur.epiniac@e-c.bzh

Suivez notre école sur les réseaux!

## Année scolaire 2025 /2026

Une nouvelle année scolaire a débuté, avec de magnifiques projets pour les élèves et pour l'école !

Dans le cadre de notre projet d'année autour des contes et légendes, les élèves du CP au CM2 partiront en classe de découverte en février à Concoret, sur les traces des légendes des Korrigans.

En 2026, des travaux de rénovation et de rassemblement de l'école sur un seul site vont démarrer.

Les cinq classes de l'école se retrouveront ensuite sur le site de la rue du presbytère.

Toute l'équipe éducative vous souhaite une belle année 2026 !

Floriane COUILLET Cheffe d'établissement.

## Janvier

### Vœux

Les élus et les habitants se sont retrouvés pour lancer la nouvelle année et regarder la rétrospective de l'année écoulée.



### Démontage des décors de Noël

De nombreux bénévoles ont fabriqué et installé les décors dans la commune. Les fêtes terminées, il est temps de tout ranger !



### Inondations

Les pluies abondantes ont fait sortir certains cours d'eau de leur lit.



### AG UNC

Assemblée générale de l'UNC, salle de La Motte.



## Février

### Théâtre

Comme chaque année, la troupe des "Fous du coucou" a présenté sa pièce de théâtre au public.



## Mars

### Carnaval du comité des fêtes

Le 1<sup>er</sup> mars, le comité des fêtes a organisé le carnaval, salle polyvalente.



### Carnaval de l'école

Le 3 mars, c'est l'école qui invite à se déguiser et défiler dans le bourg.



### Belote

Le Club des aînés a invité les joueurs de belote à se retrouver ce 4 mars.



### Randonnée et nettoyage

"Les manjous de la sabotée" ont ramassé 75 kgs de déchets lors d'une de leurs sorties hebdomadaires.

## **Théâtre des jeunes**

C'est au tour des "Jeunes Fous du coucou" de monter sur les planches devant un public conquis.



## **Cirque à l'école**

Les élèves de l'école se sont initiés à l'art circassien pendant deux semaines grâce à la présence du "Cirque Français" à Epiniac.



## **Mai**

### **Commémoration du 8 mai**

A l'occasion du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai, les habitants étaient invités à se réunir autour du Monument aux Morts d'Epiniac.



### **Concours de pêche**

L'UNC a organisé un concours de pêche sous un magnifique soleil, près de l'étang et l'aire de jeux des Landes.



## **Avril**

### **Tour de Bretagne à vélo**

La 58<sup>ème</sup> édition du Tour de Bretagne à vélo, est passée par Epiniac.



### **Fête des mères**

Les parents ont été mis à l'honneur avec les bébés de l'année : 7 garçons et 10 filles sont nés entre le 1<sup>er</sup> mai 2024 et 30 avril 2025.



### **Môm' en Baie**

Chaque année, la Communauté de communes propose le Festival Môm' en Baie dans les écoles et bibliothèques du territoire. Cette année, Marie Chiff'mines a mené la balade contée et chantée dans la campagne d'Epiniac.

"Le présent est l'enclume sur laquelle se forge l'avenir"



## Juin

### **Tour de Bretagne des véhicules anciens**

Le 8 juin, ce sont plus de 850 voitures, deux roues et utilitaires du 43<sup>ème</sup> Tour de Bretagne des véhicules anciens qui ont fait une halte dans le bourg d'Épiniac devant des centaines de visiteurs.



### **Kermesse**

Le 15 juin, les familles de l'école se sont retrouvées pour la traditionnelle kermesse sur le thème du cirque.



### **Balade équestre**



### **Prix des lecteurs**

Le dépouillement du Prix des Lecteurs s'est tenu le 14 juin, c'est le roman "Cézembre" qui a obtenu le plus de suffrages.

### **Nif, Naf, Nouf, Niac**

Ce 28 juin, lors de la fête "Nif, Naf, Nouf, Niac", les enfants et adultes ont pu bénéficier de la randonnée contée avec Elisabeth.



### **Vols**

Colère et désarroi en découvrant le vol des plantes devant la mairie.



### **Lire c'est grandir**

Chaque élève de GS scolarisé sur le territoire de la Communauté de communes a reçu un album pour son passage en CP.

## Juillet

### **Argent de poche**

Cet été, 14 jeunes ont intégré le dispositif "Argent de poche" pour réaliser divers travaux : désherbage dans les parterres, les cimetières, les Landes, rangement, déménagement de la Mairie ... Merci à Yanis, Isabelle, Maëlys, Rémy, Azélie, Léonie, Tilio, Aurélien, Alexandre, Loevan. Olan, Emeline, Flavie, Lyna sont absents sur la photo.



## **Installation de nouveaux buts**

Avec l'aide de bénévoles, les agents du service technique ont installé les nouveaux buts sur le stade de foot. Merci à eux.



## **De la veine au canal**

Plus de 18000 € récoltés à l'issue d'un périple de 361 kms à vélo avec famille et amis pour faire connaître l'hémophilie sévère dont est atteint Louis, 10 ans.



## **Août**

### **Déménagement**

Les travaux de réhabilitation de la Mairie démarrent en septembre pour une durée de 18 mois. Quelques bénévoles ont aidé à ce déménagement vers les locaux de la Maison des Associations de La Motte.



## **Septembre**

### **Réhabilitation de La Mairie**

2 septembre, signature des marchés avec les entreprises retenues.



### **Les classes 5**

Depuis quelques mois, des habitants de la classe 5, se réunissent pour préparer la journée des classes 5 qui a eu lieu le 13 septembre avec de nombreux participants.



### **50 ans du Club des aînés**

Le Club des aînés a organisé un repas avec présentation de photos anciennes pour fêter les 50 ans de sa création.



## Octobre

### Concert Cœur de vésins

L'Église de Saint Léonard n'étant pas ouverte, la chorale s'est produite à La Boussac, un beau concert sur le thème des voyages.



### Journée sur le deuil

Le 6 octobre, l'AGECLIC a proposé une journée gratuite d'informations sur le deuil avec de nombreux intervenants et participants, salle polyvalente.



## Novembre

### Octobre rose / Movember

2 novembre, le Comité des Fêtes a organisé une matinée sportive et solidaire suivie par 500 participants sous un soleil radieux, les dons et inscriptions sont intégralement reversés à la Ligue contre le cancer.



### Garage Grelot

5 novembre, signature officielle de l'acte de vente du garage Grelot qui devient propriété de la commune.



### Remise des prix des maisons fleuries

7 novembre, c'est la remise des prix du concours des maisons fleuries qui récompense les participants et les remercie pour leur investissement dans l'embellissement de la commune.

#### Maisons avec murs et fenêtres fleuris

1<sup>er</sup> prix : M<sup>me</sup> Paulette Louvet

2<sup>ème</sup> prix : M<sup>me</sup> Danielle Labbé

3<sup>ème</sup> prix : M<sup>me</sup> Isabelle Pichon

#### Maisons avec jardins fleuris

1<sup>er</sup> prix : M<sup>r</sup> Alain Lobert et M<sup>me</sup> Marie-Hélène Desportes

2<sup>ème</sup> prix : M<sup>me</sup> Martine Glénot

3<sup>ème</sup> prix : M<sup>r</sup> Marc Clolus



### Commémoration du 11 novembre

De très nombreux enfants ont participé à la commémoration de l'armistice de 1918 en lisant des textes et les noms des morts pour la France inscrits sur le Monument d'Épiniac, en déposant des fleurs.



## Décembre

### Commémoration

Le 5 décembre, l'UNC invite à la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie.



### Remise de dons comité des classes 5

Suite à la journée de retrouvailles de la classe 5 en septembre dernier, il restait la somme de 545 €. Le comité des classes 5 a décidé de faire deux dons de 272.50 € chacun, l'un pour l'association "Ensemble pour Mathéo" et l'autre pour "Louis, l'hémophile, de la veine au canal".



### Temps de convivialité agents/élus

Comme chaque année, les élus et les agents se retrouvent avant les fêtes pour partager un temps de convivialité.



### Nativité

Le 24 décembre, le récit de la Nativité a été proposé par l'association "Au fil du temps".



### Noël au restaurant scolaire

Le Père Noël a fait une escale à Epiniac ce vendredi 19 décembre.



Une année riche en découvertes et en lectures !



la forge à lire

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'ÉPINIAC

## Prix des lecteurs 2024-2025 :

Le dépouillement des votes du Prix des Lecteurs s'est tenu le 14 juin à la bibliothèque d'Épiniac.

Les romans préférés des lecteurs ont été :

1. Cézembre – Hélène Gestern
2. Le rêve du pêcheur – Hemley Boum
3. Le soldat désaccordé – Gilles Marchand

L'édition **2025-2026** a été lancée le 15 novembre, avec la présentation de la 22<sup>e</sup> sélection par **Hélène Camus** :

## Liste des romans :

<b>La petite bonne</b> Bérénice Pichat (Les Avrils)
<b>Sous leurs pas les années</b> Camille Bordenet (Robert Laffont)
<b>L'homme sous l'orage</b> Gaëlle Nohant (L'Iconoclaste)
<b>Jacaranda</b> Gaël Faye (Grasset)
<b>Ravage</b> Ian Manook (Paulsen)
<b>Finistère</b> Anne Bérest (Albin Michel)

**Vous avez jusqu'en juin 2026 pour lire au moins cinq de ces six romans et voter pour vos trois préférés !**

## Une ouverture supplémentaire appréciée

Depuis cette année, la bibliothèque propose une **ouverture le mardi soir de 16h30 à 17h30**. Cette permanence rencontre un **bel enthousiasme** auprès des lecteurs, notamment ceux qui passent après l'école ou pendant le petit marché.

Cette initiative est rendue possible **grâce à l'engagement des bénévoles**, que nous remercions chaleureusement.

## Horaires

Mardi : 16h30-17h30

Mercredi : 14h - 16h

Vendredi : 16h45 - 18h45

Samedi : 15h - 17h

**Tél : 02 99 80 11 36**

biblio.epiniac@orange.fr



## Festival Môm'en Baie : « La nature sous toutes ses formes »

Pour la 3<sup>e</sup> édition du festival **Môm'en Baie**, organisé par le réseau Lire en Baie, les bibliothèques du territoire ont proposé de nombreuses animations autour du thème « La nature sous toutes ses formes ».

À Épiniac, le samedi 10 mai, nous avons eu le plaisir d'accueillir **Marie Chiff'Mine** pour une **randonnée contée** sur les beaux chemins de la commune. Toujours pleine d'humour et de verve, elle a enchanté petits et grands avec ses histoires, devinettes et chansons. Une balade ponctuée de récits sur les plantes, les fleurs, les arbres et les animaux, suivie d'un **goûter convivial à l'arrivée !**



## Randonnée-contes musicale

Le samedi 28 juin, dans le cadre de l'animation Nif Naf Nouf Niac, la bibliothèque a invité les enfants à participer à une **randonnée contes musicale**.

Au fil du parcours, les marcheurs devaient résoudre des énigmes sur le thème des poules, tout en profitant de la **musique entraînante de Philippe Montade**. La balade s'est terminée dans la bonne humeur autour d'une **crêpe bien méritée !**

## Zoom sur la biodiversité

En octobre 2024, les enfants ont participé à une animation intitulée « **Zoom sur une nature ordinaire** », les invitant à observer et photographier la faune et la flore de leur environnement quotidien.

Les plus belles photos ont ensuite été exposées à la bibliothèque, pour le plus grand plaisir des visiteurs venus admirer ces **instantanés de nature locale**.



**Lire c'est grandir**

## **Le réseau Lire en Baie et la navette**

L'inscription à la bibliothèque est **gratuite pour tous** !

Être inscrit dans une bibliothèque du réseau du **Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel**, c'est pouvoir emprunter dans toutes les bibliothèques partenaires ou faire venir des ouvrages grâce au **service de navette**.

Avec **plus de 60 000 ouvrages**, dont **6 000 CD et DVD**, le réseau offre un vaste choix de documents à consommer sans modération !

Retrouvez tout le catalogue et réservez vos documents en ligne sur [www.lire-en-baie.bzh](http://www.lire-en-baie.bzh)

## **Bibliothèques & Médiathèques :**

Bagner Morvan, Bagger Pican, Cherrueix, Dol de Bretagne, Epiniac, La Boussac, Le Vivier-sur-mer, Pleine Fougères, Roz-Landrieux, Roz sur Couesnon, St Broladre et Sougeal.

« J'emprunte où je veux, Je rends où je veux ! »

## **Pour accéder au portail du réseau :**

[www.lire-en-baie.bzh](http://www.lire-en-baie.bzh)

Mail : [biblio.epiniac@orange.fr](mailto:biblio.epiniac@orange.fr)

Tél : 02.99.80.11.36

*Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite une très belle année 2026, pleine de lectures et de découvertes !*



## **Agence postale**

Depuis le début des travaux de rénovation de la Mairie, le bureau de poste a été transféré dans la salle de la Forge avant d'être intégré au rez-de-chaussée de la prochaine mairie.

Les horaires d'ouverture ont été modifiés, Solange Bigué vous attend du lundi au vendredi de 9h45 à 12h.

## **Nos agents**



### **ADMINISTRATIF**

Antoine MAURET, secrétaire général, a quitté notre collectivité pour rejoindre les services de la Ville de Dol de Bretagne. Il est remplacé par Delphine LARCHER depuis le 1er décembre.



### **TECHNIQUE**

Suite au départ à la retraite de Michel Bouillis, puis de Maxime Lorin, deux contractuels ont rejoint le service : Bruno Viudes et Mathias Malle pour quelques mois.

Le 3 novembre, Frédéric Lecourtois est arrivé dans le service. Il accompagne Philippe Gautrais pour l'entretien des espaces verts, cimetières, stade, bâtiments communaux ...

## Des habitants mis à l'honneur



Epiniac perd une figure emblématique de son histoire.

**Monsieur Yvonnick de La Chesnais**, un grand homme comme on en rencontre peu dans une vie, s'en est allé.

Homme visionnaire, créatif et audacieux qui a su réaliser ses rêves ...

Homme au regard franc et malicieux, déterminé et tourné vers l'avenir...

Il a marqué la vie de notre commune en tant que conseiller municipal mais aussi par la création et le développement des Ormes.

Devenu Domaine des Ormes, c'est aujourd'hui un des plus importants complexes touristiques de notre pays.

Inlassable travailleur, il est devenu un acteur incontournable du développement économique et touristique du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint Michel.

Grâce à la transmission des valeurs partagées avec ses enfants et petits-enfants, le Domaine des Ormes est resté une entreprise familiale.

Au-delà de cette réalisation incroyable, Monsieur de La Chesnais est resté fidèle à ce village de Saint Léonard qu'il aimait beaucoup, où il avait plaisir à rencontrer les habitants. Sa simplicité, son attention aux autres, rendaient le contact facile. Généreux et proche des gens, il partageait volontiers ses souvenirs avec les anciens du village.

Ces moments resteront gravés dans nos mémoires : une anecdote, un geste, un regard qui continueront à nous inspirer avec cette force qui était la sienne.

Son héritage perdure à travers les valeurs transmises, ses engagements et cette réussite familiale que représente le Domaine des Ormes.

Merci pour l'exemple donné aux générations futures.

## Nouvelles entreprises



**Je m'appelle Eloïse** et j'ai grandi à Epiniac. J'ai effectué un CAP pâtissier ainsi qu'une mention complémentaire. Par la suite, j'ai travaillé dans différents établissements pour en apprendre davantage sur la pâtisserie. Depuis quelques mois, j'ai ouvert un laboratoire de pâtisserie sur la commune ou je vends sur commande, des entremets, des gâteaux traditionnels, des gâteaux personnalisés, des mignardises... je m'adapte à la demande du client.

Je suis aussi présente tous les mardis soir de 16h à 18h devant la bibliothèque ainsi que le dimanche matin de 8h à 10h30 pour vendre de la viennoiserie et d'autres pâtisseries.

**Contact** 06 40 12 25 02, 4 La Ville Oubert



**Rodriguez nettoyage** basé à Epiniac, propose des prestations de nettoyage et d'entretien de locaux (cabinet, agence, bureau...) ainsi que le nettoyage de logements (remise en état). Les prestations comprennent généralement: aspiration et lavage des sols, nettoyage et désinfection des sanitaires, dépoussiérage et désinfection, au besoin, des surfaces... Les prestations s'adaptent totalement à vos besoins. Horaires de passage modulables. Professionnel consciencieux et minutieux, n'hésitez pas à laisser l'entretien de vos locaux aux soins de Rodriguez nettoyage.

**Contact** : 06 40 05 70 77  
rodriguezmathieu105@gmail.com  
10 lot le Courtil de la Fontaine  
35120 Epiniac

# Commerces alimentaires

## ESCALE PAIN

Contact : 06 69 25 90 31



## FOURNIL DE LA CROIX DE PIERRE

Le magasin est ouvert à la ferme le mardi après-midi de 16h à 18h et le vendredi de 16h à 19h. Possibilité de passer commande de préférence par sms au 07 88 75 49 83.



## FERME DE KER LANNOUÉ

FROMAGERIE FERRIERE  
Contact : 07 86 83 23 75

Pour récupérer les commandes à la ferme,  
2 Lannoué EPINIAC :

- Mardi de 17h à 19h
- Vendredi de 15h30 à 19h



## LES JARDINS DE NICOLAS

Production de légumes de saison en agriculture biologique à La Bouillière, Epiniac.

Vente à la ferme chaque vendredi de 15h à 19h, vente dans diverses Biocoop, restaurants scolaires, grossistes et présence sur le marché de Cesson Sévigné les mercredis et samedis.

Contact : 06 72 80 10 66



## RAINGO

Lors du Space à Rennes, "La ferme de Raingo" a reçu le prix de la dynamique agricole. Elle se définit comme une réserve naturelle de goût. Circuit court, bocage et biodiversité sont les mantras d'Alcide Bouillis.

La ferme de Raingo, vous accueille dans le bourg tous les mardis de 16h30 à 19h.

Vous y trouverez notre production de boucherie charcuterie en Agriculture Biologique.

Alcide et Pauline



**Alcide BOUILLIS**, de la Ferme de Raingo a gagné la 1<sup>ère</sup> place au concours gastronomique de la confrérie des vikings dans la catégorie saucisse nature. Bravo!

## LES PANIERS DU RUISSEAU

Les Paniers du Ruisseau est une boutique en ligne qui offre une large gamme de produits locaux, de saison pour promouvoir une alimentation saine et durable. Faites votre marché en quelques clics !!  
<https://panier.leruisseau.bzh/>

### Comment cela fonctionne ?

- Ouverture de la commande : Le dimanche matin à 11h00
- Fermeture de la commande : Le jeudi matin à 8h00
- Distribution des paniers : Tous les vendredis dans le dépôt de votre choix. Epiniac (la Bigotière), Dol de Bretagne, St Broladre, Plerguer, St Méloir des Ondes, St Malo, Trans la Forêt et le Vivier sur Mer  
*Règlement par chèque ou virement à réception de votre commande*

## LE COMPTOIR

BAR - RESTAURANT - TABAC

Jean-Luc et Annie Arondel  
Village de St Léonard

Du mercredi au samedi de 11h30 à 20h  
Tél. 02 99 48 09 81 – 07 87 37 93 93  
e-mail : lecomptoir.stleo@orange.fr

## LES ORMES

Le Club-House vous accueille toute l'année pour des déjeuners. Pour en savoir plus, réservez votre table au 02 99 73 53 35, le restaurant vous attend pour un moment convivial et gourmand !



LES  
ORMES  
DOMAINE & RESORT

# Services de la commune

## LISTES DES ASSISTANT(ES) MATERNEL(LES) D'ÉPINIAC

Pour tout renseignement sur la petite enfance, consulter le " guide de la petite enfance " disponible en format papier à la mairie ou en numérique sur le site de la Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint Michel.

NOM – PRENOM	ADRESSE	TELEPHONE
DELAHAYE Méline	17 lot. Le Courtil de la Fontaine	06 49 47 43 78
SUBTIL Frédéric	12 Résidence du Douet	02 90 10 40 84
FAVRON Fabienne	10 rue du Commerce	06 10 76 48 74
D'HEEDENE Isabelle	2 Cadran	06 71 22 49 44
PAPAIL Marcelle	Chemin de la Jannais	02 99 80 04 57
LAURENT Katalyne	10 le Chauchix Vert	06 61 96 79 03
ERONDEL Emmanuelle	2 les Longchamps	06 74 92 20 23

## TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE 2026

SALLE POLYVALENTE		Commune	Hors Commune
Particuliers	Journée	357 €	481 €
	À partir du deuxième jour	197 €	243 €
	Vin d'honneur	75 €	110 €
Associations	Repas	131 €	207 €
	Journée	109 €	
Coopératives et autres organismes		207 €	
Entreprises		481 €	
Frais de chauffage		0.60 € le kWh	
Caution		1000 €	

La salle polyvalente est mise à disposition avec un vidéoprojecteur et deux micros

### La gratuité de la salle pour :

- Les activités de l'école, sur le temps scolaire
- Le Téléthon et Octobre Rose
- Pour les associations : 1<sup>ère</sup> gratuité puis 1 gratuité toutes les 5 réservations

## Location du matériel communal

### Pour les habitants de la Commune d'Épiniac :

- Mange-debout 10 € pièce
- Stands 15 €
- 1 table et 2 bancs 8 €
- Caution pour les mange-debout 200 €

## Commerces ambulants

Prix par passage pour un emplacement de 5 m<sup>2</sup> - 2 €  
Branchement électrique - Forfait en supplément par passage 3 €

## Repas cantine

Enfant	3,40 €
À partir du 3 <sup>ème</sup> enfant	1,73 €
Adultes	5,50 €

## Tarifs funéraires 2026

### 1) Les concessions :

Concession trentenaire de 2 m <sup>2</sup>	150.00 €
Concession trentenaire de 4 m <sup>2</sup>	300.00 €

### 2) L'espace cinéraire :

Case columbarium 15 ans	650.00 €
Case columbarium 30 ans	980.00 €
Cavurne(avec ou sans stèle) 15 ans	460.00 €
Cavurne (avec ou sans stèle) 30 ans	660.00 €
Jardin du souvenir, dispersion des cendres	gratuit

## DECLARATIONS PREALABLES 2025

16 la Morandais	Pose de panneaux photovoltaïques
2 rue de la Mare Petel	Changement des ouvertures
14 le Chauchix Vert	Extension de l'habitation ; construction d'un abri pour SPA
5 le Gage	Remplacement des menuiseries à l'identique
Raingo	Pose de 2 poteaux Fibre
3 rue de Normandie	Pose de panneaux photovoltaïques
9 la Ville Jean	Création et modification d'ouvertures
3 la Cour	Pose de panneaux solaires sur abri
3 la Cour	Suppression d'une fenêtre en façade Est
6 rue de la Mare Petel	Changement de menuiseries
17 la Ville Jean	Changement des ouvertures
8 les Longchamps	Construction d'une véranda et d'une pergola
20 le Breil	Pose de 2 Velux
3 la Croix de Pierre	Réfection toiture, modification et création d'ouvertures, démolition d'un appentis
2 Résidence des Acacias	Changement de la porte d'entrée
5 le Rocher aux Bœufs	Pose de panneaux photovoltaïques
3 rue de l'Épine Roulier	Construction d'une piscine
Le Petit Bois Devant	Remplacement d'un pylône
16 la Morandais	Pose de panneaux photovoltaïques
2 la Croix de Pierre	Rénovation d'une habitation
6 la Ville Jean	Remplacement de la toiture d'un hangar
5 La Foltière	Création d'une ouverture

## PERMIS DE CONSTRUIRE 2025

9 rue de la Motte	Installation de 4 résidences démontables
10 rue de la Mairie	Rénovation du bâtiment et construction d'une extension
8 la Pommerais	Rénovation d'une habitation
La Foltière	Construction d'un carport
41 Ter le Breil	Construction d'un garage
Raingo	Construction d'un bâtiment agricole multifonctionnel
2 rue du Presbytère	Construction d'une extension à l'école

Lien du guichet numérique des autorisations d'urbanisme pour les dépôts en ligne  
<https://ccbr.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>

Pour la consultation des dépôts et des décisions, rendez-vous sur :  
<https://ccbr.geosphere.fr/guichet-unique/Login/AffichageReglementaire>

## RAPPEL SUR LES RÈGLES DE DECLARATION D'URBANISME

Toute démolition, modification d'ouverture ou d'aspect extérieur, construction de piscine, véranda, carport, appentis,... sont soumises à déclaration préalable ou permis de construire en fonction de la surface.

# ETAT CIVIL 2025

## 14 Naissances

Certains parents n'ont pas souhaité publier la naissance de leurs enfants.

Naélie ALLIX DELAHAYE	Née le 14 janvier 2025
Lyllo DELAUNAY	Né le 11 mars 2025
Romane GUÉRIN	Née le 10 avril 2025
Gabrielle ACEVEDO	Née le 10 avril 2025
Kamilya LOGNONÉ	Née le 23 avril 2025
Henri COUSIN	Né le 6 septembre 2025
Marius SORRE MONNIER	Né le 1 <sup>er</sup> novembre 2025
Arthur BERTRAND	Né le 4 novembre 2025
Alice GALODÉ	Née le 20 novembre 2025

## 9 Mariages

La publication des mariages est faite avec l'autorisation des époux.

ROUAULT Fabrice, mécanicien automobile	Le 3 mai
CIPOIRE Servane, conseillère funéraire	
PEROU Wilfried, mytiliculteur	Le 17 mai
GUITTON Victoria, co-gérante mytilicultrice	
FRÉROT Vincent, marin	Le 14 juin
GUÉRIN Anne-Sophie, directrice d'association	
LEMARIÉ Corentin, ouvrier TP	Le 14 juin
GODMENT Chloé, attachée de gestion	
MARTIN Romain, ouvrier couvreur	Le 12 juillet
RUFFAULT Sabrina, secrétaire médicale	

TERTRAIS Ludovic, couvreur Le 16 août

DROUYER Paméla

BOISNARD Valentin, gérant de boulangerie Le 20 septembre

LEFEUVRE Margot, vendeuse en boulangerie

## 6 Pacs

ROUXEL Loevan et HAMELIN Mélody Le 21 mars

NEVEU Hervé et NAUD Emmanuelle Le 26 juillet

GALODÉ Pierre et De GAETANO Coline 25 septembre

MORETTI Sébastien et BEDEL Emilie Le 10 novembre

## 13 Décès

Seuls les décès survenus sur la commune, ou des personnes domiciliées sur la commune au moment de leur décès, sont inscrits sur le registre des actes d'état civil.

Jean BERNIER Décédé le 28 janvier

Marcel YARDIN Décédé le 28 janvier

Marcelle BERTHIER, née ALLOUIS Décédée le 3 février

Yvon HOUITTE de la CHESNAIS Décédé le 22 février

Jean-Marie PICHON Décédé le 15 mars

Yann DARCEL Décédé le 21 mars

Jean DAVIN Décédé le 1<sup>er</sup> juillet

Renée OLLIVIER, née FESTOC Décédée le 28 juillet

Jocelyne LE NAOUR, née PIMOR Décédée le 28 septembre

Jacqueline TRUFFLET, née DURAND Décédée le 4 octobre

Eliane FLAUX, née GAUTIER Décédée le 26 octobre

Jean-Paul LEBRET Décédé le 4 novembre

Marie-France LAFFICHER, née PAUMIER Décédée le 27 décembre

# MANIFESTATIONS 2026

## JANVIER

- 4 : Voeux
- 20 : Assemblée générale - Club des aînés
- 23 : Assemblée générale - UNC
- 30 : Assemblée générale - Comité des fêtes

## FEVRIER

- 3 : Belote-Club des aînés
- 21 : Carnaval-Comité des fêtes
- 24 : Potée - Club des aînés

## MARS

- 3 : Belote-Club des aînés
- 7 et 8 : Théâtre-Les Fous du Coucou
- 14 et 15 : Théâtre-Les Fous du Coucou
- 15 : Elections municipales premier tour
- 22 : Elections municipales second tour
- 21 et 22 : Théâtre-Les Fous du Coucou
- 28 : Repas-APEL

## AVRIL

- 4 et 5 : Théâtre-Les Jeunes Fous du Coucou
- 5 : Tournoi de Pâques-ASSP

## MAI

- 8 : Commémoration-UNC
- 9 : Festnoz - Ricochets
- 31 : Premier marché de Saint-Léonard-Détente et Loisirs

## JUIN

- 5 et 6 : Gala Hélo Danse à l'Odyssee
- 6 : Repas et Assemblée générale-ASSP
- 13 : Festival Môm' en baie
- 14 : Kermesse école
- 16 : Repas-Club des aînés
- 20 : Nif, Naf, Nouf, Niac- Comité des fêtes
- 26 : Fête de la musique-Détente et Loisirs

## JUILLET

- 4 et 5 : Festival bien-être - Ricochets
- 5, 12, 19, 26 : Marché de Saint-Léonard-Détente et Loisirs
- 14 : Balade-Au Fil du Temps
- 21 : Concert Eglise de Saint-Léonard

## AOÛT

- 2, 9, 16, 23, 30 : Marché de Saint-Léonard-Détente et Loisirs
- 29 : Comice Agricole Baguer-Pican

## SEPTEMBRE

- 1 : Rentrée scolaire
- 19 : Classes 6 (sous réserve d'organisateur)

## OCTOBRE

- 6 : Repas-Club des aînés
- 17 : Repas CCAS
- 24 : Repas-Cyclo et ASSP

## NOVEMBRE

- 8 : Movember et Octobre rose-Comité des Fêtes
- 11 : Commémoration
- 14 : Concert-Coeur de vésins

## DÉCEMBRE

- 1 : Repas-Club des aînés
- 5 : Commémoration
- 12 : Fête des lampions-Comité des Fêtes
- 24 : Nativité-Au Fil du Temps

## Espace Jeunes Epiniac

Les vendredis de 17h à 19h30, l'Espace Jeunes d'Epiniac est ouvert aux jeunes de 11 à 17 ans qui souhaitent se retrouver à la Salle de la Motte pour échanger, discuter, partager, vivre des animations à travers des activités sportives, culturelles ou encore lors de sorties.

L'Espace Jeunes d'Epiniac fonctionne sous l'égide de la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel, qui gère également sur le territoire d'autres structures jeunesse loisirs comme les Espaces Jeunes à Dol de Bretagne, Pleine-Fougères et Mont-Dol/Baguer Pican ou encore celui de Le Vivier sur Mer.

Pour s'inscrire, le jeune doit être en sixième ou être dans l'année de ses 12 ans. Un dossier d'inscription doit également être rempli par le jeune et ses responsables légaux afin d'accéder au local. Enfin, une cotisation annuelle de 20 euros est demandée aux familles. Renouvelable à partir du 1er septembre de chaque année, cette cotisation donne accès à tous les Espaces Jeunes du territoire.

L'espace jeunes est un endroit où les jeunes peuvent rencontrer de nouvelles personnes, profiter ensemble des activités proposées par l'animateur Aurélien mais aussi mettre en œuvre des projets.

Au cours de l'année, des activités diverses et variées sont mises en place telles que des activités sportives, culturelles, une sortie au laser game de Montgermont, au bowling de Dinan, au trampoline parc de la Mézière... Dans la salle de la Motte, des animations sont proposées comme des tournois de tennis de table, de fléchettes, jeux de société.

En 2025, une cinquantaine de jeunes a été accueillie au sein de l'espace jeunes d'Epiniac. N'hésitez pas à vous renseigner auprès d'Aurélien et à vous inscrire pour venir nous rejoindre.

Nous vous attendons donc à la salle de la Motte afin de vous joindre au groupe où la convivialité et la bonne ambiance sont présentes pour rencontrer de nouvelles personnes et participer aux activités proposées.



**Aurélien NAY - Responsable de l'Espace Jeunes d'Epiniac**  
**Téléphone : 06 33 23 04 87**  
**Mail : ejdol@ccdol-baiemsm.bzh**  
**Instagram : espacejeunes.db.epi**

## Graine de Pirate

**Une année riche en découvertes à la crèche**

L'équipe de la crèche Graine de Pirate de la commune multiplie les initiatives pour éveiller la curiosité et favoriser les échanges des enfants. De nombreuses activités et partenariats ont lieu tout au long de l'année. Voici les derniers :

- **Art et culture** : grâce au partenariat avec l'association Lillico de Rennes, les enfants ont pu explorer plusieurs œuvres contemporaines que nous avons eues à disposition à la crèche (L'envol de Géraldine Le Tirant, Le bienheureux de Christelle Hunot, Un coin d'Emmanuelle Bastien et L'arbre à livres de Grégaldur).
- **Médiation animale** : une rencontre avec Clara Sanchez Carralero a permis aux enfants de découvrir les bienfaits du contact avec les animaux.
- **Mascotte Idéfix** : chaque week-end, elle accompagne un enfant à la maison. Les photos prises deviennent de beaux souvenirs partagés avec le groupe.
- **Découverte de l'école** : deux enfants ont visité l'école d'Epiniac en juin, une immersion rassurante avant leur rentrée.
- **Semaine de la petite enfance** : participation à l'atelier « Ça cartonne ! » organisé par le RPE (Relai Petite Enfance) à la salle des fêtes d'Epiniac, l'occasion de rencontrer les assistantes maternelles et autres enfants de la commune.

Toutes ces activités illustrent la volonté de l'équipe de la crèche de proposer aux enfants des expériences enrichissantes, mêlant culture, convivialité et ouverture sur le monde.



**Infos pratiques :**  
**Horaires d'ouverture :**  
 7h à 19h, du lundi au vendredi  
**Capacité d'accueil :** 20 berceaux  
**En savoir plus sur**  
<https://lescrechesdeal.com/creche-depiniac/>

## Service collecte des déchets

CALENDRIER DE COLLECTE 2026						
JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUN	
1 J	1 D	1 M	1 M	1 V	1 L	1 L
2 V	2 L	2 M	2 J	2 S	2 M	2 M
3 S	3 M	3 M	3 V	3 D	3 M	3 M
4 D	4 M	4 M	4 S	4 L	4 J	4 J
5 V	5 J	5 J	5 D	5 M	5 V	5 V
6 M	6 V	6 V	6 L	6 M	6 S	6 S
7 M	7 S	7 S	7 M	7 J	7 D	7 D
8 J	8 D	8 D	8 M	8 V	8 L	8 L
9 V	9 L	9 L	9 J	9 S	9 M	9 M
10 S	10 M	10 M	10 V	10 D	10 M	10 M
11 D	11 M	11 M	11 S	11 L	11 J	11 J
12 L	12 J	12 J	12 D	12 M	12 V	12 V
13 M	13 V	13 V	13 L	13 M	13 S	13 S
14 M	14 S	14 S	14 M	14 J	14 D	14 D
15 J	15 D	15 D	15 M	15 V	15 L	15 L
16 V	16 L	16 L	16 J	16 S	16 M	16 M
17 S	17 M	17 M	17 V	17 D	17 M	17 M
18 D	18 M	18 M	18 S	18 L	18 J	18 J
19 L	19 J	19 J	19 D	19 M	19 V	19 V
20 M	20 V	20 V	20 M	20 M	20 S	20 S
21 M	21 S	21 S	21 L	21 J	21 D	21 D
22 J	22 D	22 D	22 M	22 V	22 L	22 L
23 V	23 L	23 L	23 J	23 S	23 M	23 M
24 S	24 M	24 M	24 V	24 D	24 M	24 M
25 D	25 M	25 M	25 S	25 L	25 J	25 J
26 L	26 J	26 J	26 D	26 M	26 V	26 V
27 M	27 V	27 V	27 L	27 M	27 S	27 S
28 M	28 S	28 S	28 M	28 J	28 D	28 D
29 J	29 D	29 D	29 M	29 V	29 L	29 L
30 V	30 L	30 L	30 J	30 S	30 M	30 M
31 S	31 M	31 M	31 D	31 L	31 J	31 J

**EPINIAC**

Fermeture des services le 29/09/2026. Les collectes sont reportées ou avancées.

Si c'est un emballage, il va au recyclage !

0 800 691 343

CALENDRIER DE COLLECTE 2026					
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 M	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M
2 J	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M
3 V	3 L	3 J	3 S	3 J	3 J
4 S	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V
5 D	5 M	5 S	5 L	5 J	5 S
6 L	6 J	6 D	6 M	6 V	6 D
7 M	7 V	7 L	7 M	7 S	7 L
8 M	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M
9 J	9 D	9 M	9 V	9 M	9 M
10 V	10 L	10 J	10 D	10 M	10 J
11 S	11 M	11 V	11 D	11 M	11 V
12 D	12 M	12 S	12 J	12 S	12 S
13 L	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D
14 M	14 V	14 L	14 M	14 S	14 L
15 M	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M
16 J	16 D	16 M	16 V	16 M	16 M
17 V	17 L	17 J	17 S	17 M	17 J
18 S	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V
19 D	19 M	19 S	19 L	19 J	19 S
20 L	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D
21 M	21 V	21 L	21 M	21 S	21 L
22 M	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M
23 J	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M
24 V	24 L	24 J	24 S	24 M	24 J
25 S	25 M	25 D	25 L	25 M	25 V
26 D	26 M	26 S	26 J	26 M	26 S
27 L	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D
28 M	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L
29 M	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M
30 J	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M
31 V	31 L	31 S	31 S	31 J	31 J

**EPINIAC**

Fermeture des services le 29/09/2026. Les collectes sont reportées ou avancées.

Si c'est un emballage, il va au recyclage !

0 800 691 343



### Horaires de la déchetterie de Dol de Bretagne :

**Pour les particuliers :**

- Lundi, mardi, vendredi de 14h à 17h45 (16h45 en horaire d'hiver)
- Mercredi et samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45 (16h45 en horaire d'hiver)

**Pour les professionnels**

- Mardi et vendredi de 8h à 11h45.



**Hôtel d'entreprises EnergieBaie**  
 1 PA Le Point du Jour  
 35610 St Georges de Gréhaigne  
 Téléphone : 02 99 80 04 45,  
 contact@silandal.fr

Le SILandal est un syndicat regroupant 10 communes ( Epiniac, Bagger-Pican, Saint Broladre, Saint Marcan, Roz sur Couesnon, Trans la forêt, Pleine- Fougères, La Boussac, Saint Georges de Gréhaigne, Sains) en charge de l'assainissement collectif. La gestion du service est assurée par une délégation de service public : Véolia Eau. Le contrat a été reconduit le 1<sup>er</sup> janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2029.



**Pour Epiniac, il y avait 674 habitants desservis en 2023 et 670 en 2024 (-0.6%), soit 442 abonnés en 2023 et 445 en 2024 (+0.7%).**

### Le tarif

Pour une facture type de 120m<sup>3</sup>, ce qui représente l'équivalent de la consommation d'eau d'une année pour un ménage de 3 à 4 personnes, le prix TTC au m<sup>3</sup> est de **4.26€**.

Le Comité syndical a institué la participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC), due par le propriétaire de l'immeuble raccordé. Elle est applicable aux constructions nouvelles et existantes (maisons individuelles en lotissement et hors lotissement, immeubles d'habitations, bâtiments d'activité, commerces, entreprises, ateliers ...).

Le montant de la PFAC est de 1 300 € par logement et elle est exigible à la date de raccordement au réseau d'assainissement collectif.



## En Bretagne, chaque goutte compte : installez un récupérateur d'eau de pluie avec l'aide du Syndicat des Eaux de Beaufort

Le saviez-vous qu'un foyer équipé peut économiser jusqu'à 40 % de sa consommation d'eau potable en moyenne. Prenons l'exemple d'un toit de 100 m<sup>2</sup> recevant 800 mm de pluie par an : cela représente 80 000 litres d'eau récupérable chaque année. À l'échelle d'un quartier ou d'une commune ou d'une entreprise, le potentiel est immense.

Dans un contexte de sécheresses de plus en plus fréquentes, préserver l'eau potable devient une priorité. Le choix d'investir dans des cuves de récupération d'eau de pluie est une solution simple et durable, qui porte déjà ses fruits : les économies d'eau constatées sont significatives !

### Pourquoi se lancer dès maintenant ?

- Réduire sa consommation d'eau potable
- Faire face plus sereinement aux restrictions d'eau
- Agir concrètement pour l'environnement
- Profiter d'une aide financière locale

Pour connaître les conditions d'aide et les démarches à suivre, rendez-vous sur le site du Syndicat des Eaux de Beaufort : <https://www.eaux-beaufort.fr/>

*L'eau est précieuse, préservons là !*

**Votre compteur est équipé !  
Vous pouvez paramétrer vos seuils d'alertes !**

Récupérateur - smart :

[www.service.eau.veolia.fr](http://www.service.eau.veolia.fr)

02 99 40 08 33 32 Rue de la Rouelle 35120 DOL DE BRETAGNE

**40 LITRES, ÇA SE GOUTTE !**  
C'EST LA, FAIBLE !

**Le volume essentiel, c'est quel ?**  
40 L / jour / personne pour s'hydrater, cuisiner et rester propre

**Les Volumes sur lesquels je peux agir :**

- Le volume technique (lié à l'armement)
- Le volume confort (lié aux habitudes et aux loisirs)

**Vous pouvez :**

- Lire vos consommations à la journée
- Lire vos pertes d'eau quand elles existent
- Paramétrer un seuil d'alerte à la journée
- Paramétrer une alerte en cas d'absence

Les Eaux de Beaufort VEOLIA

Syndicat des Eaux de Beaufort – 32 Rue de la Rouelle  
CS52001 – 35120 DOL DE BRETAGNE  
Tél : 02.99.40.08.33 – [contact@eaux-beaufort.fr](mailto:contact@eaux-beaufort.fr)  
[www.eaux-beaufort.fr](http://www.eaux-beaufort.fr)

**HISSEZ EAU**  
les économies d'eau !

**Attribution d'une aide**  
à l'installation d'un récupérateur d'eau de pluie  
sous conditions.  
+ d'infos sur [www.eaux-beaufort.fr](http://www.eaux-beaufort.fr)

32 rue de la Rouelle - PA Les Rolandières - 35120 Dol-de-Bretagne  
Tél : 02 99 40 08 33 - [contact@eaux-beaufort.fr](mailto:contact@eaux-beaufort.fr) -

Les Eaux de Beaufort

Crédit photo : voir page sur la page publique - 2020



### Le SBCDol et la Commission Locale de l'Eau : acteurs majeurs de la gestion de l'eau

Le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol) est un acteur crucial dans la gestion des cours d'eau et des milieux aquatiques de son territoire. Son rôle, souvent méconnu, est fondamental pour la sécurité et la qualité de l'eau.



Le SBCDol a pour mission de promouvoir et de coordonner une gestion équilibrée et durable de l'eau et des milieux aquatiques sur ses bassins versants. Il exerce sur son périmètre les missions relevant de la compétence « **Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations - (GEMAPI)** » (en dehors de la submersion marine) correspondant à la **conduite d'actions de gestion, d'aménagement et d'entretien des cours d'eau et des milieux aquatiques.**

### La renaturation du Guyoult entre Pleine-Fougères et La Boussac



Un important projet de restauration hydromorphologique est mené actuellement par le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol) au lieu-dit Le Logis à Pleine-Fougères, sur la partie amont du bassin versant du Guyoult. L'objectif principal est de renaturer un peu plus d'1 km de cours d'eau, actuellement dévié et entravé, afin de prévenir les risques d'inondation et de restaurer la biodiversité.

### Le Biez Jean reméandré pour les besoins en eau du Pays de Saint Malo

Le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol) a restauré la morphologie du Biez Jean à Bonnemain au lieu-dit La Ville Oriale. Ces travaux de reméandrage se sont déroulés en mai et juin 2025. Ils ont pour objectif d'améliorer la qualité et la quantité des eaux brutes alimentant l'étang de Beaufort.

#### Besoin d'infos, contactez-nous :

Commission Locale de l'Eau du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne

Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol)

1 avenue de la Baie – Parc d'activités Les Rolandières 35120 DOL DE BRETAGNE

02.57.64.02.54 - [contact@sage-dol.fr](mailto:contact@sage-dol.fr)

[www.sage-dol.fr](http://www.sage-dol.fr) - @SBCDol

## Ricochets La Bigotière

### De la nouveauté à la Bigotière!

L'association Ricochet...s est née. elle a pour but de proposer des moments festifs ou culturels, à la Bigotière ou au delà : soirée tartine autour du four à pain, conférences, concerts, ateliers, stages, balades nature, jeux...

Déjà sont prévus: le fest-noz paysan sous le chapiteau le 9 mai 2026, un festival bien-être 4 et 5 juillet 2026. À toutes celles et ceux qui le souhaitent, vous pouvez nous rejoindre.

**Contact :** Association Ricochets, La Bigotière, 35120 Epiniac

**Mail :** ricochets@lilo.org



## A.P.E.L

### L'APEL de l'école Notre Dame du Sacré-Cœur : une année riche en actions

L'Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre (APEL) de l'école Notre Dame du Sacré-Cœur a vécu une année 2024-2025 particulièrement dynamique. Tout au long de l'année, l'équipe de parents bénévoles s'est mobilisée pour soutenir la vie de l'établissement et renforcer le lien entre les familles, les élèves et l'équipe éducative.

Grâce à leur implication, de nombreuses manifestations ont pu être organisées, contribuant au financement de projets pédagogiques et à la convivialité au sein de l'école. L'APEL tient à adresser **ses plus sincères remerciements à l'ensemble des parents et bénévoles** pour leur participation, leur aide précieuse et leur disponibilité lors de ces différents événements.

L'association prépare déjà les **rendez-vous de l'année 2025-2026**, avec notamment **le repas de l'APEL prévu le 28 mars 2026** et la **kermesse de l'école le 14 juin 2026**.

Ces moments de partage et de fête seront l'occasion, une fois encore, de faire vivre l'esprit d'entraide et de convivialité qui caractérise la communauté de Notre Dame du Sacré-Cœur.

#### Contact et informations

Les parents souhaitant s'impliquer ou obtenir davantage d'informations peuvent contacter l'APEL à l'adresse suivante : [apel.epiniac@gmail.com](mailto:apel.epiniac@gmail.com), par téléphone 06 62 43 61 80 ou se renseigner auprès de l'école.

Rejoindre l'APEL, c'est participer activement à la vie de l'école et contribuer au bien-être des enfants.



## Arc en Ciel

Notre association « **L'Arc-en-Ciel** » a pour but de permettre à tous les adultes, d'Epiniac ou des environs, de découvrir le dessin et la peinture ou de progresser dans ces domaines.

Nous nous retrouvons à la Salle Polyvalente le 1er et le 3ème jeudi de chaque mois, de 18h à 20h.

Michel BOUDIB, artiste confirmé, nous encadre de façon très personnalisée, ce qui nous aide énormément.

Les 8 et 9 avril 2025, nous avons organisé un stage de 2 fois 2 heures, sur le thème BD – Manga, pour les jeunes à partir de 10 ans, et nous souhaitons évidemment le renouveler en 2026, mais de préférence en février.

Le 19 juin 2025, le groupe des adultes a clôturé la saison par un atelier en plein-air sur le tertre du Mont-Dol.

Nous avons repris nos activités fin septembre avec une douzaine de participants.

Nous envisageons de travailler surtout la technique de l'huile.

N'hésitez pas à nous rejoindre, que vous soyez débutants ou pas. Il est possible de commencer à tout moment de l'année. Vous pouvez nous contacter pour obtenir des renseignements et le calendrier 2025 - 2026. Nous pouvons vous fournir le matériel de base pour commencer.

### Renseignements :

02 99 80 07 20 ou 02 99 73 49 48 ou [associationlarcenciel@gmail.com](mailto:associationlarcenciel@gmail.com)



## Les Manjous d'la Sabotée

« Le club de randonneurs : les manjous d'la sabotée (les mangeurs de lieues) existe depuis 11 ans. Fort d'une cinquantaine d'adhérents, il propose 2 randos hebdomadaires de 10 km environ les mardis et jeudis matin sur un territoire d'une vingtaine de kilomètres autour d'Epiniac.

Episodiquement, des randos à la journée, des randos nocturnes et quelques sorties exceptionnelles complètent le programme.

Citons encore :

- la collecte de journaux dont les recettes sont affectées à une association caritative de la commune.
- le ramassage de déchets qui est effectué une fois par trimestre minimum.»



## Hélo ! Danse

L'association Helo Danse propose des cours de danse à partir de 4 ans sur la commune d'Epiniac et clôture la saison avec un Gala de danse qui se déroulera le 5 et 6 juin 2026 au centre culturel de l'Odyssée à Dol-de-Bretagne.

Des cours de Pilates sont également proposés, le mercredi soir, le jeudi après-midi et le jeudi soir.

**Infos :** [www.helodanse.com](http://www.helodanse.com)

**Contact :**

07.64.09.41.66 / [asso@helodanse.com](mailto:asso@helodanse.com)



© Eric Legret

# Au fil du temps

**Saint-Léonard, sous nos pieds  
Sépulture dans l'église  
Par JF Trémorin**

À Saint-Léonard, au dix-sept et dix-huitième siècles, les défunts sont enterrés au cimetière paroissial, « en terre sainte », selon les termes employés pendant cette période. Cependant, ces usages tolèrent des exceptions.

Des recteurs autorisent l'inhumation à l'intérieur de l'église (droit de sépulture) des notables, tel le seigneur de la Corbonnais, (dit fondateur de la paroisse), les membres du clergé, le procureur fiscal, lui aussi de la Corbonnais, mais aussi des paroissiens issus.e.s des familles d'un certain rang social, moyennant dons et messes.

À Saint-Léonard, les tombes ne sont plus visibles dans l'église.

Elles pouvaient être, dans la nef (allée et sous les chaises), dans le chœur, dans un enfeu seigneurial réservé.

Les pierres tombales, présentes pour quelques défunts, ont-elles disparu pendant des travaux passés et ont-elles été réutilisées ? Sont-elles cachées sous l'actuel béton ?

Les registres paroissiaux conservés (certains sont égarés ou ont disparu définitivement, certains aussi sont très difficiles à déchiffrer), nous livrent de précieux renseignements. Voici quelques-uns, juste à titre d'exemple pour cet article, sans valeur statistique, sur un échantillon limité.

Nous avons retenu 69 actes de sépulture, 32 femmes et 37 hommes. Le recteur a soin d'apporter des précisions intéressantes pour quelques personnes.

Il renseigne parfois l'âge. « Environ » suffit souvent à l'époque...

Les hommes vivent jusqu'à 42 ans et les femmes jusqu'à 46 ans. Mais ces moyennes dissimulent de grands écarts : de 2 ans à 81 ans.

Les professions citées intéressent pour une grande part les membres du personnel ayant servi l'Evêque, au manoir épiscopal des Ormes : le boulanger, le chef de cuisine, le jardinier, le forestier, l'intendante, la gardienne. L'autre part se rapporte aux prêtres, marguilliers, notaires, une sabotière, une cabaretière, ces derniers à Saint-Léonard.

Le recteur attache une grande importance au titre qu'il consigne: Dame, Demoiselle, Honorable, Honnête, Comte, Ecuyer, Noble Homme, Maître, Haut et Puissant Seigneur. Il distingue aussi un jeune homme originaire du Royaume du Congo, âgé de 17 ans.

La hiérarchie sociale s'impose. Le recteur a déposé quelques notes complémentaires pour préciser l'endroit exact, par exemple :

- « dans le sanctuaire, » (le plus convoité) : Guillaume Pelihon, recteur « sous une pierre tombale écrite de son nom au milieu du chœur de l'église » et Jacques René le Saige de la Villebrune, seigneur de Saint-Léonard.
- « dans le chœur » : Jean Viot, procureur, notaire



- « sous le tombeau qui touche d'un bout au marchepied du grand autel du côté de l'évangile » : François Cochet, recteur

- « devant l'image de la Sainte Vierge » : Genviève Truyart, Demoiselle, épouse du Maître d'Hôtel de Mgr l'évêque., comte de Dol. etc

Le 10 mars 1776, une ordonnance royale interdit, sauf pour quelques exceptions, l'inhumation dans les églises.

Sources : Registres paroissiaux Saint-Léonard, Pouillé historique de l'Archevêché de Rennes, Les travaux de l'abbé Paris-Jallobert.

# Club Cyclo

La saison 2025 a démarré au mois de mars avec le même effectif que l'année dernière. Cette année le cyclo a organisé 2 sorties : une au restaurant du Domaine des Ormes et un pique-nique à l'étang de Sains pour finir par une après midi boule et jeu de palet. Fin octobre, nous avons eu le traditionnel couscous avec le foot. Pour l'année 2026 des projets seront à voir lors de l'assemblée générale. Si vous voulez nous rejoindre, nous recrutons toujours.

**Le bureau et les membres vous souhaitent une bonne année 2026.**



## Club des aînés Epiniac et Saint Léonard

Comme chaque année le club des Aînés d'Epiniac St Léonard s'emploie à proposer diverses animations à ses adhérents. (repas, belote, pétanque, voyage, après-midi jeux)

Cette année, nous avons fêté les 50 ans de notre association.

À cette occasion une journée festive avec un repas apprécié de tous a eu lieu, musique et danses ont animé cette journée.

Ce fut une belle réussite avec une forte participation et une superbe ambiance. Merci à tous.

N'hésitez pas (si vous ne l'êtes déjà) à venir nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

À l'occasion de cette nouvelle année tous nos meilleurs voeux à nos adhérents ainsi qu'à vous tous habitants d'Epiniac et St Léonard.

Le Bureau



## Détente et Loisirs

Encore une très bonne saison pour le marché de Saint-Léonard: affluence du public, exposants toujours plus nombreux, ambiance festive et sympathique grâce, entre autres, aux très nombreux musiciens et chanteurs ayant animé la scène ouverte, que ce soit des locaux ou des touristes.

Malheureusement, après Henri, le producteur de fromages qui a arrêté son activité pour raisons de santé mais qui a quand même été présent quasiment tous les dimanches en tant que public, Jérôme Chaillot (Le pot à Gé), cessera lui aussi d'exposer après 18 ans de bons et loyaux services. L'association remercie chaleureusement ces deux « ancestraux », et nous espérons les revoir en tant que public.

L'ADL remercie aussi la municipalité et le Camping des Ormes pour leur soutien sans lequel le marché ne se porterait pas aussi bien.

Vivement l'année prochaine !

**Fête de la Musique de Saint-Léonard**  
Ven. 27 JUIN 2025  
19h - 22h SCÈNE OUVERTE OPEN STAGE  
22h30 DIZOON French & International music  
Chorale d'Epiniac  
Bourg de Saint-Léonard - Epiniac  
Route Dol de Bretagne - Combourg  
06 70 18 79 40 Marché de Saint-Léonard

## Alcool assistance

Lieu d'accueil Dol de Bretagne Pays Malouin L'association Alcool Assistance région Ouest a changé de dénomination et communique désormais sous le nom de : Alcool Accompagnement Prévention. L'Association départementale « Alcool Assistance d'Ille et Vilaine » qui est membre de l'union régionale a validé ce changement.

L'association régionale est reconnue « organisme d'intérêt général » Pour les actions « prévention et sensibilisation » aux risques, nous communiquons sous le nom de « couleur prévention » et « soyons acteur de notre santé »

Nous continuons nos actions d'aides et d'accompagnement des personnes et des familles en prise avec des conduites addictives et à collaborer avec nos différents partenaires.

**Pour tous renseignements :**

02 99 73 40 46

**Groupe de parole Combourg :** 2<sup>ème</sup> mardi du mois, salle communale, bd du Mail- 18h/20h

**Dol de Bgne :** 4<sup>ème</sup> mardi du mois, salle du chalet, Bd victor Planson-18h/20h

## Les Fous du Coucou

La troupe adulte a débuté son année le 23 septembre. Nous sommes 6 adultes à participer au cours et la nouveauté est d'avoir accueilli Fanny dans la troupe.

Nous sommes heureux de pouvoir travailler tout en s'amusant avant de penser à monter sur scène. L'objectif de ce début d'année était de prendre du plaisir et de faire perdurer notre symbiose collective.

Les jeunes fous du coucou ont aussi débuté la saison le mardi 16 septembre. Ils se retrouvent tous les mardis de 18h15 à 19h30 pour les cours accompagnés par Claire, Alcide, Mailys et Delphine.



## Comité des fêtes

Le Comité des Fêtes a été heureux de poursuivre son activité pour l'année 2025 avec le déroulement de nombreux événements. Pour démarrer l'année, le bal de carnaval, vous avez encore été nombreux à jouer le jeu du déguisement le plus original et imaginaire.

« Promis juré, vous vous noierez dans l'ambiance entraînée et chaleureuse, où la vague de carnavales vous emportera vers une soirée inoubliable, alors n'hésitez pas à passer le mot autour de vous ».

Nous avons ensuite poursuivi sur la même lancée avec une nouvelle édition de Nif Naf Niouf N'iac qui a pris cette année un autre format, avec des animations au stade de foot d'Epiniac suivi d'un pique-nique sur l'esprit du partage et pour clôturer cette soirée, un bal en plein air.

Pour clôturer l'année Octobre & Novembre, tous unis pour une bonne cause.

Une fierté de faire naître cette action chaque année, une fierté de porter ce projet qui nous tient tant à cœur, lutter contre le cancer ! Merci à toutes et à tous : coureurs, marcheurs, bénévoles, spectateurs pour votre présence, votre énergie et votre générosité.

**Un grand merci également à nos précieux partenaires pour leur soutien :**

- Laiterie Malo
- Chocolaterie Ferrero
- Biscuiterie le Guilleux

Grâce à vous, cet événement a été un vrai moment de solidarité et d'espoir. 478 inscriptions ont été comptabilisées

pour l'année 2025, nous sommes de plus en plus nombreux à se réunir. Les dons et inscriptions seront reversés dans l'intégralité à la ligue qui lutte contre le cancer, représentée le jour de l'événement par M<sup>me</sup> Prioul.

Le comité des fêtes a été contraint d'annuler la fête des lampions, trop chronophage malgré le dévouement des membres et bénévoles du comité des fêtes. Le Comité est une belle aventure à connaître et à vivre, il faut juste consacrer un peu de temps à quelques manifestations afin de faire un roulement.

Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre contactez-nous directement sur les réseaux sociaux ou faites-vous connaître auprès de la mairie. A bientôt nous l'espérons !



## Cœur de vésins

La chorale «Cœur des vésins » réunit des chanteuses et chanteurs dans une ambiance conviviale et néanmoins sérieuse, tous les jeudis à 20h30, salle polyvalente à Epiniac. Pour ceux qui ne connaissent pas la musique, je fais des enregistrements de tous nos chants, voix séparées, car nous chantons à 4 voix. N'hésitez pas à venir chanter avec nous. Le programme s'étend de la musique médiévale, quelques classiques, parfois des standards de jazz ou gospel, jusqu'à la variété française et même anglaise.

Nous participons aux manifestations locales, fête de la musique à Saint Léonard, téléthon, concerts etc...

Nous serons très heureux de donner nos prochains concerts en l'église rénovée de Saint Léonard en 2026.

**Anne-Marie DUPLOUY, chef de Chœur et Présidente 06 87 51 57 11**



**Concert du 5 octobre 2025  
Église de La Boussac**

## UNC

Cérémonie du 8 mai au Monument aux morts, discours de Madame le Maire et du Président de l'association, à l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur a été servi.

Le 10 mai, l'association a organisé son traditionnel concours de pêche à l'étang communal. Malgré le manque de participants, ce fut une réussite



totale : le vainqueur est un adolescent du village qui a pêché 6 truites pour un poids de 1,950 kg, une coupe lui a été remise ainsi que le 1er lot.

Une canne à pêche fut remise à la première benjamine, cette journée s'est terminée par la photo de tous les participants. Rendez-vous est donné pour l'année 2026 !



## ACCA

Notre association compte environ 72 adhérents, qui prennent plaisir à venir chasser sur le territoire de l'ACCA.

Cette année, 2 manifestations ont été organisées : le concours de pêche à l'étang des Landes et le ball trap au lieu-dit "Le Coucou" avec un public nombreux de toutes les générations.

Nous tenions à remercier toutes les personnes qui nous aident tout au long de l'année.

Nous sommes acteurs sur notre commune pour le bien de la biodiversité où, nous aussi chasseurs, nous sommes très présents et accompagnons les demandes de la municipalité.

Le conseil d'administration se joint à moi ainsi que l'ensemble des chasseurs pour vous souhaiter une très bonne année et santé 2026 !

**Président :** Jourdan Gilles

**Vice-président :** Billot Didier

**Trésorier :** Yger Philippe

**Vice trésorier :** Gautrais Alexy

**Représentants agricoles :** Ollivier Alain, Bouillis Rémi, Quémerais Samuel



L'association "les Echos de la Vilaine" a son siège social à la mairie de Langon et l'un des vice-présidents réside à Epiniac, Mr Thierry Pihée. Elle regroupe une cinquantaine de membres et a pour but de promouvoir l'art de sonner de la trompe de chasse ainsi que la pratique de la chasse aux chiens courants, sans fusil, exclusivement dans la voie du chevreuil.

C'est dans cet exercice que l'association est invitée tous les ans par la société de chasse d'Epiniac, sous l'égide de son président, Gilles Jourdan, à chasser un chevreuil et sonner de la trompe. La journée du 22 novembre a été très compliquée compte tenu d'une météo hivernale, mais les 25 chiennes de la meute ont bien chassé. A 16h30, il était plus raisonnable de rentrer, le chevreuil a gagné la partie comme deux fois sur trois.



# ASSP

Le bilan de la saison 2024/2025 a été excellent pour notre club avec le maintien de nos équipes séniors dans leurs divisions respectives.

Notre équipe A en division 1, termine à la 9<sup>ème</sup> place, notre équipe B en division 3 termine à la 5<sup>ème</sup> place, notre équipe C en entente avec Baie du Mont FC en division 4 termine à la 11<sup>ème</sup> place.

Notre équipe vétérans en entente avec JS Combourg termine à la 7<sup>ème</sup> place de son championnat.

Le bilan est positif pour nos équipes de jeunes cette saison au niveau du groupement de jeunes du pays de Dol et de la Baie dont fait partie notre club avec Bager Morvan, Bager Pican et Dol.

Le bilan est positif pour nos équipes de jeunes U11, U13 et foot animation aux couleurs du club qui évolue sur les terrains de la région.

La saison 2025/2026 a démarré fin juillet avec la reprise des entraînements avec un nouvel entraîneur Mauger Jimmy le 07 Septembre.

Cette saison, le club compte 3 équipes séniors, 1 équipe vétérans en entente avec JS Combourg, une équipe U10/U11 en entente avec US Bager Morvan, une équipe U8/U9, et deux équipes U6/U7.

Le club compte 110 licenciés cette saison 2025/2026 :

- **Séniors** : 44, vétérans : 6, U18/U19 : 5, U17 : 2, U11 : 2, U8/U9 : 6, U6/U7 : 13, dirigeants : 30, éducateur fédéral : 1, arbitre : 1.

Cette saison, nos équipes séniors et jeunes sont encadrées par des nouveaux responsables :

- **Équipe A** : Benoist Kadvaël, Minois Frédéric, Mauger Jimmy, arbitre de touche : Rocher Jean Yves
- **Équipe B** : Jacques Steven, Benoist Adolphe, Ruquay Thomas, arbitre de touche : Lechien Mickael
- **Équipe C** : Bonniot Ludovic, Jouquan Alan
- **Équipes U8/U9 et U6/U7** : Jourdan Gilles, Dorin Jonathan, Même Baptiste, Minois Frédéric
- **Arbitre du club** : Mauger Hugo

**Info** : À tous les habitants d'Epiniac/St Léonard, si vous souhaitez jouer ou si vous avez des enfants qui désirent pratiquer le football ou devenir arbitre car le club recherche des candidats. Il nous manque un arbitre pour couvrir le club au niveau du district. Si vous êtes disponible et qu'il vous plairait de nous rejoindre au club, vous serez les bienvenus car on manque de bénévoles ! Pour cela, vous pouvez prendre contact avec le président : M. Moreaux Alain au 06.67.01.70.69 ou vous renseigner à la mairie.

Le club de l'ASSP d'Epiniac souhaite à tous les habitants de la commune d'Epiniac/St Léonard, à tous les joueurs, supporters et sponsors ainsi qu'à leur famille, une bonne et heureuse année 2026.

*Le bureau*



**Nouveau jeu de maillot extérieur, sponsorisé par IAD**

## Louis l'hémophile, de la veine au canal

Pendant une semaine, les cyclistes ont avalé les kilomètres pour une mission claire : faire connaître l'hémophilie et soutenir les personnes qui en sont atteintes. Chaque étape a suscité curiosité, admiration et échanges autour de cette maladie encore trop méconnue.

Une cagnotte a été activement démarchée, en soutien des personnes touchées par l'hémophilie. Chaque don – petit ou grand – représente une avancée concrète pour améliorer la qualité de vie des patients et accompagner leurs familles.

Un défi collectif, riche en efforts et en émotions, alliant énergie collective et message fort : ensemble, on peut vraiment faire avancer les choses.

La somme de 15 035 € a été transmise à l'association Mahé Breiz, en lien avec le CHU de Rennes.

La somme de 3 029 € a été récoltée pour le CHU de Brest.

L'association « Louis l'hémophile, de la veine au canal »





**EPINIAC**  
Classes 5 - Année 2025

MAGALY TUGAUT-COMBOURG